



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

SEVENTEENTH YEAR

1024

th MEETING: 24 OCTOBER 1962

ème SÉANCE: 24 OCTOBRE 1962

DIX-SEPTIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	Page
Provisional agenda (S/Agenda/1024).....	1
Adoption of the agenda	1
Letter dated 22 October 1962 from the Permanent Representative of the United States of America addressed to the President of the Security Council (S/5181);	
Letter dated 22 October 1962 from the Permanent Representative of Cuba addressed to the President of the Security Council (S/5183);	
Letter dated 23 October 1962 from the Deputy Permanent Representative of the Union of Soviet Socialist Republics addressed to the President of the Security Council (S/5186)...	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1024).....	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 22 octobre 1962, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique (S/5181);	
Lettre, en date du 22 octobre 1962, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de Cuba (S/5183);	
Lettre, en date du 23 octobre 1962, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent adjoint de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (S/5186)...	1

Relevant documents not reproduced in full in the records of the meetings of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*

* * *

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits *in extenso* dans les comptes rendus des séances du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

ONE THOUSAND AND TWENTY-FOURTH MEETING

Held in New York, on Wednesday, 24 October 1962, at 6 p.m.

MILLE VINGT-QUATRIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le mercredi 24 octobre 1962, à 18 heures.

President: Mr. V. A. ZORIN
(Union of Soviet Socialist Republics).

Present: The representatives of the following States: Chile, China, France, Ghana, Ireland, Romania, Union of Soviet Socialist Republics, United Arab Republic, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America, Venezuela.

Provisional agenda (S/Agenda/1024)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 22 October 1962 from the Permanent Representative of the United States of America addressed to the President of the Security Council (S/5181);

Letter dated 22 October 1962 from the Permanent Representative of Cuba addressed to the President of the Security Council (S/5183);

Letter dated 23 October 1962 from the Deputy Permanent Representative of the Union of Soviet Socialist Republics addressed to the President of the Security Council (S/5186).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Letter dated 22 October 1962 from the Permanent Representative of the United States of America addressed to the President of the Security Council (S/5181);

Letter dated 22 October 1962 from the Permanent Representative of Cuba addressed to the President of the Security Council (S/5183);

Letter dated 23 October 1962 from the Deputy Permanent Representative of the Union of Soviet Socialist Republics addressed to the President of the Security Council (S/5186)

1. The PRESIDENT (translated from Russian): In accordance with the decision taken by the Security Council at the meeting yesterday, I invite the representative of Cuba to take a place at the Council table.

At the invitation of the President, Mr. Mario García Incháustegui (Cuba), took a place at the Council table.

The interpretation into French of the statement made by Mr. Aiken (Ireland) at the 1023rd meeting was given.

2. Mr. SEYDOUX (France) (translated from French): This agenda item is one of the most serious that the Security Council has ever had before it. We must admit that the situation in Cuba today is a threat to international peace and security.

Président: M. V. A. ZORINE
(Union des Républiques socialistes soviétiques).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Chili, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Ghana, Irlande, République arabe unie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques, Venezuela.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1024)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 22 octobre 1962, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique (S/5181);

Lettre, en date du 22 octobre 1962, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de Cuba (S/5183);

Lettre, en date du 23 octobre 1962, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent adjoint de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (S/5186).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 22 octobre 1962, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique (S/5181);

Lettre, en date du 22 octobre 1962, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de Cuba (S/5183);

Lettre, en date du 23 octobre 1962, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent adjoint de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (S/5186)

1. Le PRESIDENT (traduit du russe): Conformément à la décision prise à notre séance d'hier, j'invite le représentant de Cuba à prendre place à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Mario García Incháustegui (Cuba) prend place à la table du Conseil.

Il est donné lecture de l'interprétation en français de la déclaration faite par M. Aiken (Irlande) à la 1023ème séance.

2. M. SEYDOUX (France): La question inscrite à l'ordre du jour est l'une des plus graves que le Conseil de sécurité ait eu à connaître. Nous ne saurions nous dissimuler que la situation existant aujourd'hui à Cuba constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales.

3. Indeed, from the explanations given by our United States colleague, launching sites for missiles with a range of at least 1,500 kilometres have been built in Cuba. Other launching sites, for missiles with a range of 3,500 kilometres this time, are being built. These weapons cannot be considered anything but offensive. By their nature, they have no relation to Cuba's defence needs. If that is so, what are they needed for? If the information which has come to the knowledge of the United States authorities is correct, which we have no reason to doubt, the question we have to ask ourselves is why such missiles have been accumulated where they are today.

4. To say that Cuba is an independent State which has the right to take what defence measures it sees fit is not a justification or even an explanation. Cuba is not acting alone now, if it ever did have the initiative. When a small Power places itself in such circumstances at the disposal of a great Power and lends itself to offensive military preparations, there can be no doubt that this will imperil world peace, and the international community is therefore entitled to take the matter up.

5. The most serious point, it seems to me, is the deliberate increasing of tension in an area where for several years efforts had been made precisely to prevent any crisis from becoming acute or spreading.

6. Is there the slightest justification for the sudden introduction of extremely powerful offensive weapons into a country whose territory no one claims, and which is not exposed to any of the nuclear threats about which we have heard so much from the highest leaders of the Soviet Union in years past?

7. I am compelled to answer "No". No threat of this kind has been made against Cuba. The appearance of foreign nuclear missiles on Cuban soil cannot therefore be regarded as anything but a serious action aimed at opening up a new war front in a region which had hitherto been safe.

8. I cannot but note at the same time that in acting in this way, the Soviet Union clearly shows the real nature of its interest in the doctrine of non-alignment, of which it has become the champion. Nothing could show more clearly the real designs it harbours and how much importance it attaches to the independence which it claims to defend so fiercely against the so-called imperialists.

9. My delegation feels that the reactions of the Latin American countries are an added reason for believing in the gravity of the situation created by the Soviet Union. We know how jealous these States are of their independence. We know that they have tried to keep Cuba within the Latin American community. Despite the sympathy which some of them showed at first for the Cuban revolution, they are now obliged to review their relations with Cuba in the light of the requirements in the security of the Western Hemisphere, which they see as inseparable from the need to safeguard the freedom to which they have always been attached.

3. En effet, selon les explications que nous a données notre collègue des Etats-Unis, des rampes de lancement ont été aménagées à Cuba pour des fusées d'une portée d'au moins 1 500 kilomètres. La construction d'autres rampes, pour des fusées dont la portée cette fois atteindrait 3 500 kilomètres, est en cours. Ces armes ne peuvent être considérées autrement que comme offensives. Elles sont, par leur nature, sans rapport avec les besoins de la défense de Cuba. Quelle peut donc en être la justification? Si, comme nous n'avons aucune raison d'en douter, les renseignements qui sont venus à la connaissance des autorités américaines sont exacts, la question que nous devons en effet nous poser est de savoir pourquoi de tels engins ont été accumulés là où ils se trouvent présentement.

4. Ce n'est pas une justification, ni même une explication, de nous répondre que Cuba est un Etat indépendant, qui a le droit de prendre les mesures de défense qui lui conviennent. Cuba, en effet, n'agit pas seule, en admettant qu'elle ait eu à aucun moment l'initiative. Lorsqu'une petite puissance se met dans de telles conditions à la disposition d'une grande puissance pour se prêter à des préparatifs militaires offensifs, on peut être assuré que des risques en résultent pour la paix du monde et la communauté internationale a dès lors le droit de se saisir de la question.

5. Le point qui me paraît le plus grave est l'accroissement délibéré de la tension dans une région où, depuis plusieurs années, des efforts avaient été faits pour éviter, précisément, que la crise ne s'accroisse et ne s'élargisse.

6. L'introduction subite d'armes offensives de grande puissance dans un pays qui n'est l'objet d'aucune revendication territoriale et qui n'est soumis à aucune des menaces nucléaires que nos oreilles ont enregistrées si souvent de la part des plus hauts responsables de l'Union soviétique dans les années passées, peut-elle se justifier en quelque mesure?

7. Je suis obligé de répondre par la négative. Aucune menace de ce genre n'a été proférée contre Cuba. L'apparition de projectiles nucléaires étrangers sur le sol cubain ne peut donc être considérée que comme une initiative grave tendant à créer un nouveau front de guerre dans une région jusqu'ici à l'abri.

8. Il me serait difficile de ne pas noter, en même temps, qu'en agissant ainsi l'Union soviétique manifeste clairement la nature réelle de l'intérêt qu'elle porte à la doctrine du non-engagement dont elle s'est faite le protagoniste. Rien ne pourrait plus clairement révéler le dessein véritable qu'elle nourrit et le cas qu'elle fait de l'indépendance qu'elle prétend défendre farouchement contre les soi-disant impérialistes.

9. Ma délégation trouve dans les réactions des pays de l'Amérique latine une raison supplémentaire de croire à la gravité de la situation créée par l'Union soviétique. Nous savons combien ces Etats sont jaloux de leur indépendance. Nous savons qu'ils se sont efforcés de retenir Cuba dans la communauté latino-américaine. Malgré la sympathie que certains d'entre eux ont témoigné à la révolution cubaine à ses débuts, ils se trouvent aujourd'hui dans l'obligation de reviser leurs relations avec Cuba en fonction des exigences de la sécurité de l'hémisphère occidental qu'ils ne séparent pas de la sauvegarde des libertés auxquelles ils sont traditionnellement attachés.

10. In our view, this is the meaning of the resolution adopted by the Organization of American States^{1/} following the affirmative vote by nineteen of its members. It would be paradoxical for the Security Council to refuse to take account of the aspirations of a whole continent and of the wishes of Governments which rightly feel that they are threatened.

11. For all these reasons, the French delegation considers, in conclusion, that the draft resolution submitted by the United States [S/5182] meets the requirements of the situation. Without minimizing the gravity of the situation, it clearly shows that the United States Government is striving for a peaceful solution in accordance with the principles of the Charter. France believes that such a solution is possible and desirable, not only in the immediate interest of the countries most directly concerned, but also to banish once and for all the peril in which the recent developments in Cuba have placed world peace.

12. For these reasons, the French delegation will vote for the United States draft resolution.

13. The PRESIDENT (translated from Russian): I now call on Mr. Liu.

14. Mr. LIU Chieh (China): Mr. President, at this critical hour in world affairs it would be inappropriate on my part not to overlook the unparliamentary manner in which I have been called upon to speak.

15. For some time now, my Government has watched the events in Cuba, where we have a large Chinese community, with considerable concern. The revolution that started with promise of democratic development has passed into totalitarian darkness. It is particularly disturbing to observe that this country has now been transformed, as a result of "Sino-Soviet intervention", in the words of the communiqué of the Foreign Ministers of the American Republics on 3 October, "into an armed base for communist penetration of the Americas and subversion of the democratic institutions of the hemisphere".

16. We of China have great sympathy for the Cuban people, who find themselves today in the same state of misfortune as the Chinese people on the mainland of China. They are being held captive by an alien force through a régime which is sustained in power by violence. Their entire homeland is being converted into a beachhead for international communism and their natural resources and manpower are being diverted to serve the purposes of the communist aggression.

17. This similarity of fate that has befallen the Cuban people and the Chinese people on the mainland enables my delegation, perhaps better than many others, to appraise and understand what is taking place in Cuba. It is no surprise to us that the Soviet Union should have installed weapons of mass destruction in that strategic island to further its designs on the Western Hemisphere. Nor are we surprised that the Soviet Union should have covered up its nefarious activities by a string of declarations couched in terms of falsehood and deception.

18. We heard at the last meeting the voice of Latin America—the whole continent—speaking through the

10. Tel est à notre avis le sens de la résolution adoptée par l'Organisation des Etats américains^{1/} à la suite du vote positif de 19 de ses membres. Il serait paradoxal que le Conseil de sécurité se refusât à tenir compte des aspirations de tout un continent et de la volonté de gouvernements qui, à juste titre, s'estiment menacés.

11. Pour toutes ces raisons, la délégation française considère, en conclusion, que le projet de résolution présenté par les Etats-Unis [S/5182] répond aux exigences de la situation. Sans en minimiser la gravité, il démontre clairement que le Gouvernement américain recherche, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies, une solution pacifique. Cette solution, la France la croit possible et elle la souhaite, non seulement dans l'intérêt immédiat des pays les plus directement en cause, mais aussi pour éloigner définitivement les dangers que les récents développements de Cuba font courir à la paix mondiale.

12. Pour ces motifs, la délégation française votera en faveur du projet de résolution présenté par les Etats-Unis.

13. Le PRESIDENT (traduit du russe): Je donne la parole à M. Liu.

14. M. LIU Chieh (Chine) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, à cette heure critique pour le monde, il serait déplacé de ma part d'insister sur l'irrégularité de la formule employée pour me donner la parole.

15. Depuis quelque temps déjà, mon gouvernement observe avec une grande inquiétude les événements qui se déroulent à Cuba, où vit une importante communauté chinoise. La révolution, qui offrait à l'origine des promesses de progrès démocratique, s'est abîmée dans les ténèbres totalitaires. Il est particulièrement triste de constater qu'à la suite de "l'intervention sino-soviétique", Cuba a été transformée, pour reprendre les termes du communiqué en date du 3 octobre des ministres des affaires étrangères des républiques américaines, "en une base armée destinée à faciliter la pénétration communiste en Amérique et la subversion des institutions démocratiques dans l'hémisphère".

16. Nous éprouvons une grande sympathie pour le peuple cubain qui est aujourd'hui frappé du même malheur que la population de la Chine continentale. Les Cubains sont asservis à une puissance étrangère par un régime qui ne se maintient au pouvoir que par la violence. Leur patrie se transforme en une tête de pont du communisme international, tandis que leurs ressources naturelles et leur main-d'œuvre sont détournées au profit de l'agression communiste.

17. L'analogie entre le sort du peuple cubain et celui du peuple du continent chinois permet à ma délégation, mieux peut-être que beaucoup d'autres, d'apprécier et de comprendre ce qui se passe à Cuba. Nous ne sommes pas surpris que l'Union soviétique ait installé des armes de destruction massive dans cette île stratégique pour servir ses desseins dans l'hémisphère occidental. Nous ne sommes pas surpris non plus que l'Union soviétique ait camouflé ses sinistres activités derrière une série de déclarations mensongères et trompeuses.

18. Nous avons entendu à la dernière séance, par la bouche du représentant du Venezuela, la voix de

^{1/} Subsequently circulated as document S/5193.

^{1/} Distribué ultérieurement sous la cote S/5193.

representative of Venezuela. It was the voice of unity that was strengthened by a sense of urgency. It was the true voice of the peoples peacefully living in the region who are now directly threatened by these deadly weapons. That voice is indisputably supported by a resolution adopted unanimously yesterday by the Council of the Organization of American States, which recommended that its member States "take all measures, individually and collectively including the use of armed force, which they may deem necessary to ensure that the Government of Cuba cannot continue to receive from the Sino-Soviet Powers military material and related supplies which may threaten the peace and security of the continent". Surely the Security Council, charged with the primary responsibility for the maintenance of international peace and security, cannot turn a deaf ear to this voice.

19. It has been said that little Cuba cannot be a threat to her neighbour to the north, the most powerful country in the world. But what is now threatening the security of the United States, as well as that of the Western Hemisphere and the free world, is not tiny Cuba, but a Soviet nuclear base in the Caribbean, which is intended as a means of blackmailing and terrorizing the whole continent into submission.

20. Last evening [1022nd meeting] we heard the only dissenting note from Latin America in the person of the representative of Cuba, who, in somewhat melodramatic manner, questioned whether missiles can be classified into good ones and bad ones. My reaction was simply this: all weapons cannot intrinsically be differentiated into good ones or bad ones, but the man who carries such weapons can be easily differentiated. A revolver in the hands of a gangster is not the same thing as a revolver in the top drawer of a peaceful citizen. Whether a person is a gangster or a peaceful citizen depends entirely on his record. And what a criminal record international communism has written for itself in recent years.

21. As the representative of the United Kingdom made it quite clear at the last meeting, everyone knows the tragic and terrible story of Cuba and of the agreements broken and aggressions waged by the USSR since the end of the Second World War. The real threat to the peace, therefore, does not lie in tiny Cuba, with its strategic position in the Caribbean, but in the declared policies as well as the undeclared intentions of the Soviet Union, and in the posture of hostility assumed by Dr. Castro towards the democratic institutions of the Americas since he brought his country under the domination of the Soviet Union.

22. The issue at stake is not whether Cuba has the right to build up its own defence, but whether the Soviet Union should be allowed to install weapons of mass destruction in that strategic area, with all the foreseeable consequences.

23. The United States, as we know, has already initiated measures calculated to call an immediate halt to the shipment of military "matériel" to Cuba. I think it is quite within the right of the United States to stop the continuous flow of offensive weapons into Cuba

l'Amérique latine — de ce continent tout entier. C'était la voix de l'unité renforcée par le sentiment de la gravité de l'heure. C'était véritablement la voix des peuples qui mènent dans la région une existence pacifique directement menacée aujourd'hui par des armes meurtrières. C'est cette voix aussi qui se fait indiscutablement entendre dans la résolution qu'a adoptée hier à l'unanimité le Conseil de l'Organisation des Etats américains et par laquelle il a recommandé aux Etats membres de l'OEA de prendre, individuellement et collectivement, toutes mesures, y compris l'emploi de la force armée, qu'ils jugeront nécessaires pour empêcher le Gouvernement cubain de continuer à recevoir des puissances sino-soviétiques du matériel militaire et des fournitures connexes susceptibles de menacer la paix et la sécurité du continent. Le Conseil de sécurité, auquel incombe la responsabilité primordiale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, ne saurait refuser d'entendre cette voix.

19. On a dit que la petite île de Cuba ne peut pas constituer une menace pour son voisin du nord, le pays le plus puissant du monde. Mais ce qui menace maintenant la sécurité des Etats-Unis, aussi bien que celle de l'hémisphère occidental et du monde libre, ce n'est pas la petite île de Cuba, c'est l'installation dans les Caraïbes d'une base nucléaire soviétique destinée à forcer à la soumission, par le chantage et la terreur, le continent tout entier.

20. Hier soir [1022ème séance], nous avons entendu la seule note discordante en Amérique latine. Le représentant de Cuba a demandé, en termes assez mélodramatiques, si les missiles peuvent être classés en deux catégories, les bons et les mauvais. Je répondrai simplement que, si l'on ne peut établir de distinctions intrinsèques entre les bonnes armes et les mauvaises armes, on peut facilement en faire une entre les hommes qui portent ces armes. Un revolver dans les mains d'un gangster est une chose bien différente d'un revolver dans le tiroir d'un citoyen pacifique. Ce n'est qu'en fonction de son casier judiciaire qu'on peut définir un individu comme un gangster ou un citoyen pacifique, et le communisme international s'est acquis un casier judiciaire lourdement chargé au cours des dernières années.

21. Comme l'a clairement souligné à la dernière séance le représentant du Royaume-Uni, personne n'ignore la tragique et terrible histoire de Cuba, non plus que les violations d'accords et les agressions auxquelles s'est livrée l'URSS depuis la fin de la seconde guerre mondiale. La véritable menace pour la paix ne réside donc pas dans la petite île de Cuba, qui occupe une position stratégique aux Caraïbes, mais dans la politique avouée de l'Union soviétique ainsi que dans ses intentions non déclarées, et dans l'attitude hostile adoptée par M. Castro à l'égard des institutions démocratiques des Amériques depuis qu'il a soumis son pays à la domination de l'URSS.

22. La question n'est pas de savoir si Cuba a le droit d'assurer sa propre défense, mais de savoir s'il faut laisser l'Union soviétique installer des armes de destruction massive dans cette zone stratégique, avec toutes les conséquences faciles à prévoir que cela comporte.

23. Les Etats-Unis ont déjà, nous le savons, pris des mesures destinées à mettre fin immédiatement à l'envoi de matériel militaire à Cuba. J'estime qu'ils sont parfaitement en droit d'arrêter le flot continu d'armes offensives vers Cuba lorsque leur sécurité

when the security of the United States and its sister republics is being threatened. In the view of my delegation, measures undertaken to prevent the possibility of war cannot be regarded as acts of hostility, but should be considered as compatible with the Purposes and Principles of the Charter of the United Nations in the preservation of peace and security.

24. In bringing the matter promptly to the attention of the Security Council, the United States has demonstrated its earnestness to prevent any further aggravation of a situation already fraught with the gravest potentialities. Since the present crisis has been brought about by the Soviet military build-up in Cuba, it can be speedily brought to an end by removing the offensive weapons from Cuba, if the Soviet Union wishes to convince the world of its professions.

25. The draft resolution submitted by the United States [S/5182] is, in the opinion of my delegation, a reasonable one. It is peaceful in intention and peaceful in its objectives. It should therefore have the support of the Council.

26. Mr. SCHWEITZER (Chile) (translated from Spanish): The people and Government of Chile note with deep anxiety that the cold war has broken out on our continent, giving rise to one of the gravest threats to peace and security throughout the world. A chill of terror is now gripping mankind. Any worsening of the situation in the Caribbean would be the beginning of catastrophe.

27. Upon Cuba hinges the fate of all peoples of the world. At this critical turning-point in history, we must proceed with extreme care and seek, decisively and intelligently, a rapid and effective solution which will enable the United Nations to impose its policy of peace and understanding between nations.

28. Chile has always maintained a calm attitude with regard to Cuba, its revolution and the impact of that revolution on our hemisphere. We have disagreed with Cuba, but we have not attacked it. On the contrary, we maintain normal relations with it.

29. My country has always been confident that between Cuba and the rest of the Latin American countries there could ultimately be a reconciliation whereby that country would be reincorporated in the regional system.

30. Chile has always defended the principles of non-intervention and the self-determination of peoples. Although we do not share the Cuban rulers' political ideology, which is incompatible with the principles of representative democracy upheld by the American States, we have preserved an objective and dispassionate attitude towards the Cuban régime. This stand taken by Chile invests my words with a calm that must be recognized in these crucial moments.

31. Today it is not a question of the Cuban revolution, the infiltration of its ideology into our countries, the nature of its doctrine, or its political methods. Unfortunately, in Cuba an extracontinental Power has found an open door through which to intervene in our hemisphere and menace its security, to try to convert the Caribbean island into a war base where pads have been set up for the launching of long-range nuclear missiles that are, self-evidently, offensive in character.

et celle des républiques du continent sont menacées. Selon ma délégation, on doit considérer des dispositions prises pour éviter une guerre non comme des actes d'hostilité, mais bien comme des mesures compatibles avec les principes et les buts de la Charte des Nations Unies qui visent à préserver la paix et la sécurité.

24. En portant promptement la question devant le Conseil de sécurité, les Etats-Unis ont montré qu'ils étaient anxieux d'empêcher une situation, déjà grosse des possibilités les plus sérieuses, de s'aggraver davantage. Puisque c'est l'accumulation d'armements soviétiques à Cuba qui a entraîné la crise actuelle, elle peut rapidement être résolue, si l'URSS veut convaincre le monde de la sincérité de ses déclarations, par le retrait des armes offensives de Cuba.

25. De l'avis de ma délégation, le projet de résolution présenté par les Etats-Unis [S/5182] est raisonnable. Ses intentions et ses objectifs sont pacifiques. Il devrait donc bénéficier de l'appui du Conseil.

26. M. SCHWEITZER (Chili) [traduit de l'espagnol]: Le peuple et le gouvernement du Chili constatent avec une profonde inquiétude que la guerre froide a éclaté sur notre continent, créant un danger des plus graves pour la paix et la sécurité du monde entier. Un frisson de terreur passe aujourd'hui sur toute l'humanité. Si la situation actuelle dans les Caraïbes venait à s'aggraver, ce serait le commencement de la catastrophe.

27. Autour de Cuba se joue en ce moment le sort de tous les peuples du monde. Nous sommes à la croisée des chemins; il faut agir avec la plus grande prudence et rechercher résolument et intelligemment une formule rapide et efficace qui permette à l'Organisation des Nations Unies d'appliquer sa politique de paix et de compréhension entre Etats.

28. Le Chili a toujours conservé une attitude sereine à l'égard de Cuba, de sa révolution et des répercussions que celle-ci a eues sur notre hémisphère. Nous avons été en désaccord avec Cuba, mais nous ne l'avons pas attaquée. Au contraire, nous maintenons avec Cuba des relations normales.

29. Mon pays a toujours nourri l'espoir de voir intervenir entre Cuba et le reste des pays de l'Amérique latine une conciliation qui permette de réintégrer Cuba dans le système régional américain.

30. Le Chili a sans cesse défendu le principe de la non-intervention et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Sans partager l'idéologie politique des gouvernants cubains, idéologie incompatible avec les principes de la démocratie représentative chère aux Etats américains, nous avons gardé une attitude objective et impartiale à l'égard du régime cubain. Cela me permet de parler avec la sérénité qui s'impose en ce moment critique.

31. Il ne s'agit plus aujourd'hui de la révolution cubaine, ni de l'infiltration de son idéologie dans nos pays; il ne s'agit plus de sa doctrine et de ses méthodes politiques. Il s'agit malheureusement du fait qu'à Cuba une puissance extérieure au continent a trouvé une porte ouverte par où elle peut intervenir dans notre hémisphère et menacer sa sécurité en essayant de transformer cette île des Caraïbes en une base de guerre munie de rampes de lancement

32. As defenders of the principle of non-intervention, we are compelled to note with deep regret that Cuba is a country in which intervention by a great extra-continental Power is gradually proceeding. It appears that to some quarters, extraneous to our continent, it is of no interest that fundamental changes should come about in the social and economic structure of a Latin American country, in accordance with the dictates of social justice and to the accompaniment of a liquidation of privileges. If those quarters were interested solely in Cuba's social and economic transformation, its industrialization and a higher level of living for its masses, they would have confined themselves to sending experts in the various fields of planned development. They would have given Cuba technical assistance without involving it in military adventures and using it as an instrument in the service of political and military ambitions.

33. It seems that some Powers are interested in Cuba only as a pawn on the world chess-board, a pawn which they can move whenever they think it timely for the obtaining of strategic advantages in other parts of the world.

34. In face of the very grave danger to peace, the integrity of the American continent and the security of all nations which has arisen in the Caribbean, Chile adopts a firm and well-defined attitude in keeping with its traditions and its international commitments.

35. From the very beginning of their independent life, the American States have demonstrated their apprehension lest any political influence from abroad should present a threat to their sovereignty. This gave rise to unilateral doctrines and, later, to the conclusion of a series of bilateral or multilateral treaties whereby the American countries undertook to unite in repelling any alien, extracontinental interference that sought to influence their political systems.

36. The appearance, in this century, of political, social and economic systems of an expansionist type increased the American States' fear that an extra-continental Power might seek to exert an influence over their destinies. Various resolutions were therefore adopted, within the regional system, to prevent outside intervention. Very many resolutions were adopted, at the Pan-American conferences, for the purpose of resisting nazi or fascist intervention in the American continent. Such were the resolution on protection against ideologies subversive of the inter-American ideal, the resolution on activities directed from abroad against national institutions, and the resolution on the propagation of doctrines tending to endanger the common inter-American democratic ideal or to compromise the security of the American republics.

37. The Second World War had barely ended when the American States condemned, at Bogotá,^{2/} "in the name of international law, interference by any foreign Power, of by any political organization serving the interests of a foreign Power, in the public life of the nations of the American continent". Later, in 1951, the American Governments again rejected all foreign political interference in the continent's affairs.

^{2/} Ninth International Conference of American States, held at Bogotá, Colombia, from 30 March to 2 May 1948.

de projectiles nucléaires à longue portée dont le caractère offensif n'est que trop évident.

32. Défenseurs du principe de la non-intervention, nous sommes obligés de constater avec un profond regret que Cuba est un pays qui subit progressivement l'intervention d'une grande puissance étrangère au continent. Il semble que les éléments extérieurs à notre continent ne se soucient guère d'instaurer des changements radicaux dans la vie sociale et économique d'un pays d'Amérique latine, d'y faire régner la justice sociale ou d'y abolir les privilèges. S'ils ne s'intéressaient qu'à la transformation sociale et économique de Cuba, à son industrialisation et au relèvement du niveau de vie de sa population, ils se seraient bornés à envoyer des experts spécialisés dans les divers domaines du développement planifié. Ils auraient fourni à Cuba une assistance technique au lieu de l'entraîner dans des aventures militaires et de se servir de ce pays comme d'un tremplin pour réaliser leurs ambitions de conquête.

33. Apparemment, certaines puissances ne s'intéressent à Cuba que comme à un pion que l'on peut avancer ou reculer à volonté sur l'échiquier international dans le dessein d'obtenir ailleurs des avantages stratégiques.

34. En face de ce très grave péril qui surgit aux Caraïbes pour la paix, l'intégrité du continent américain et la sécurité de toutes les nations du monde, le Chili garde une attitude ferme et bien définie, conforme à sa tradition et à ses engagements internationaux.

35. Depuis les premiers temps de leur indépendance, les Etats américains se sont inquiétés de toute influence politique extérieure susceptible de compromettre leur souveraineté. D'où les doctrines unilatérales et, plus tard, la conclusion d'une série de traités bilatéraux et multilatéraux par lesquels les pays d'Amérique se sont engagés à s'unir pour repousser toute ingérence d'une puissance étrangère au continent qui chercherait à influencer sur leurs régimes politiques.

36. L'apparition à notre siècle de systèmes politiques, sociaux et économiques expansionnistes a encore accentué chez les Etats américains la crainte qu'une puissance extra-continentale ne tente d'influer sur leur destin. C'est pourquoi, dans le cadre du système régional, plusieurs résolutions ont été adoptées en vue d'écarter les interventions de l'étranger. Je pourrais citer maintes résolutions de conférences panaméricaines qui visaient à contrecarrer l'intervention nazie ou fasciste sur le continent américain, par exemple la résolution sur la protection contre les idéologies subversives pour l'idéal interaméricain, la résolution sur les activités dirigées de l'extérieur contre les institutions nationales, la résolution sur la propagation de doctrines tendant à mettre en péril l'idéal démocratique commun interaméricain ou la sécurité des républiques américaines.

37. Aussitôt après la fin de la seconde guerre mondiale, les Etats américains ont condamné à Bogotá^{2/} "au nom du droit des gens, l'ingérence dans la vie publique des nations du continent américain de toute puissance étrangère et de toute organisation politique au service des intérêts d'une puissance étrangère". Par la suite, en 1951, ils se sont à nouveau élevés contre toute ingérence politique de l'étranger dans les affaires du continent.

^{2/} Neuvième Conférence internationale américaine, tenue à Bogota (Colombie), du 30 mars au 2 mai 1948.

38. This unchanging attitude of the Governments of the hemisphere was strengthened by new threats of foreign intervention resulting from the events in Cuba.

39. The Ministers of Foreign Affairs, meeting at San José, Costa Rica, in August 1960, signed a Declaration^{3/} whereby they condemned "intervention or the threat of intervention, even when conditional, from an extracontinental Power in the affairs of the American republics". At the same time, they stated that "the acceptance of a threat of extracontinental intervention by any American State jeopardizes American solidarity and security, wherefor the Organization of American States is under obligation to disapprove it and reject it with equal vigour". They also agreed to reject "the attempt of the Sino-Soviet Powers to make use of the political, economic, or social situation of any American State, inasmuch as that attempt is capable of destroying hemispheric unity and jeopardizing the peace and the security of the hemisphere".

40. The position of the American Governments was therefore clear with regard to any extracontinental intervention in the affairs of the hemisphere.

41. Nevertheless, in Cuba, interference continued to develop ever more actively and intensively. Accordingly, the American Ministers of Foreign Affairs met again, in January of this year, at Punta del Este. Although there were differences among them with regard to the exclusion of Cuba from the inter-American system and the appropriateness of adopting political or economic sanctions against that country, nineteen Ministers of Foreign Affairs were unanimously agreed that "the attitude adopted by the present Government of Cuba and its acceptance of military assistance offered by extracontinental communist Powers breaks down the effective defence of the inter-American system".^{4/}

42. It was hoped that those resolutions would prevent increased alien intervention in Cuba; and that hope was particularly felt by those countries which, like Chile, had not agreed to Cuba's exclusion from the inter-American system, had refused to adopt measures against that country's Government, and had or still maintained diplomatic relations with it.

43. This month, on 3 October, the American Ministers of Foreign Affairs met informally at Washington and expressed the opinion that "the Soviet Union's intervention in Cuba threatens the unity of the Americas and its democratic institutions, and that this intervention has characteristics which ... call for the adoption of special measures" under the Reciprocal Assistance Treaty of Rio de Janeiro.^{5/}

^{3/} Resolution I adopted by the Seventh Meeting of Consultation of Ministers of Foreign Affairs of the American States. See document S/4480.

^{4/} Final Act of the Eighth Meeting of Consultation of Ministers of Foreign Affairs of the American States, held at Punta del Este, Uruguay, from 22 to 31 January 1962. See *Official Records of the Security Council, Seventeenth Year, Supplement for January, February and March 1962*, document S/5075, resolution VI.

^{5/} Inter-American Treaty of Reciprocal Assistance, signed at Rio de Janeiro on 2 September 1947; see United Nations, *Treaty Series*, vol. 21 (1948), I, No. 324a.

38. Cette attitude constante des gouvernements de l'hémisphère s'est encore raffermie devant les nouvelles menaces d'intervention étrangère qui sont à l'origine des événements survenus à Cuba.

39. En août 1960, les ministres des affaires étrangères réunis à San José de Costa Rica ont signé une déclaration^{3/} condamnant toute "intervention ou menace d'intervention, quelles qu'en soient les conditions, d'une puissance extra-continente, dans les affaires des républiques américaines". Ils ont déclaré par la même occasion que "l'acceptation, par un Etat américain, d'une menace d'intervention extra-continente met en péril la solidarité et la sécurité américaines, ce qui oblige l'Organisation des Etats américains à la désapprouver et à la repousser avec une égale énergie". Ils ont exprimé leur opposition à toute "prétention des puissances sino-soviétiques d'utiliser la situation politique, économique et sociale d'un Etat américain quelconque, vu que cette prétention est de nature à porter préjudice à l'unité continentale et à mettre en péril la paix et la sécurité de l'hémisphère".

40. La position des gouvernements américains à l'égard des interventions étrangères dans les affaires du continent était donc claire.

41. Et pourtant, à Cuba, cette ingérence s'est poursuivie sous une forme de plus en plus nette. C'est pourquoi les ministres des affaires étrangères de l'Amérique se sont réunis de nouveau en janvier de cette année à Punta del Este. Bien que des divergences de vues se soient fait jour entre eux concernant l'expulsion de Cuba du système interaméricain et l'opportunité d'adopter des sanctions politiques ou économiques contre ce pays, les 19 ministres des affaires étrangères ont été unanimes à estimer que "l'attitude adoptée par le gouvernement actuel de Cuba et son acceptation de l'aide militaire apportée par des puissances communistes étrangères au continent minent l'efficacité défensive du système inter-américain".^{4/}

42. On espérait que ces résolutions empêcheraient l'intervention étrangère à Cuba de s'intensifier et cet espoir était particulièrement vif chez les pays qui, comme le Chili, n'avaient pas voulu se joindre aux autres pour exclure Cuba du système inter-américain, s'étaient refusés à adopter des mesures contre le Gouvernement cubain et maintenaient — ou maintiennent toujours — des relations diplomatiques avec lui.

43. Ce mois-ci encore, le 3 octobre, au cours d'une réunion officieuse à Washington, les ministres des affaires étrangères des Etats américains ont exprimé l'opinion que "la pénétration de l'Union soviétique à Cuba mettait en danger l'unité de l'Amérique et de ses institutions démocratiques et que cette pénétration revêt des aspects ... qui appellent l'adoption de mesures spécifiques" conformément au Traité d'assistance mutuelle de Rio de Janeiro.^{5/}

^{3/} Résolution I adoptée à la septième Réunion de consultation des ministres des relations extérieures des Etats américains. Voir document S/4480.

^{4/} Acte final de la huitième Réunion de consultation des ministres des relations extérieures des Etats américains, tenue à Punta del Este (Uruguay), du 22 au 31 janvier 1962. Voir *Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-septième année, Supplément de janvier, février et mars 1962*, document S/5075, résolution VI.

^{5/} Traité inter-américain d'assistance mutuelle signé à Rio de Janeiro le 2 septembre 1947; voir Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 21, 1948, I, No 324, a.

44. Despite all this, later events occurring only a few days ago have shown us not only that intervention has continued but that it has culminated in the establishment of bases for the launching of nuclear missiles, and of a considerable military air potential, which threaten the very existence of the hemisphere.

45. Accordingly, when it was requested that the Organ of Consultation of the Inter-American System set up under the Treaty of Rio de Janeiro be convened, Chile unhesitatingly pronounced in favour of such a meeting.

46. At other times we had opposed the application of the Inter-American Treaty of Reciprocal Assistance to the case of Cuba, because we felt that the evidence presented did not constitute sufficient ground for resort to that juridical machinery. But, in the light of events which were exhaustively studied by my Government, we came to the conclusion that this time it was advisable to set the regional system's security machinery in motion. Once again, Chile acted in perfect accord with its juridical traditions, and felt that the moment had arrived when it should contribute its cooperation to the cause of continental solidarity.

47. We were exceptionally alarmed by the existence of nuclear weapons in Cuba—weapons of which the Latin American countries had hitherto been free, and which are so contrary to the peaceful disposition of our peoples. We were particularly alarmed that such weapons should have arrived clandestinely.

48. We Latin American nations have been seeking how to be spared nuclear war. At this session of the General Assembly, when the question of the suspension of nuclear and thermo-nuclear tests came up, the representative of Chile—a few days ago—called for the rapid ending of such tests and, supporting the Eight-Power Memorandum, said:

"If such efforts were to miscarry, Chile considers that as a partial and temporary measure we should at least achieve the setting up of atom-free zones in the world. And we further consider that Latin America should be one of those zones. Our countries would commit themselves not only not to pursue nuclear weapons, but to reject them if they were offered to us."^{6/}

49. The representatives of Brazil and Mexico, Mr. Arinos de Melo Franco and Mr. Padilla Nervo, have expressed similar views at this session of the General Assembly. This shows that the Latin American countries are keenly exercised by the problem of nuclear arms, and explains the great distress we experienced on learning that such arms already existed in one of our continent's republics.

50. It is therefore no matter for surprise that yesterday, 23 October, the American States meeting under the Inter-American Treaty of Reciprocal Assistance agreed to apply its defensive provisions and to adopt the individual or collective measures which are considered necessary in order to ensure that the Government of Cuba does not continue to receive war material

^{6/} This statement was made at the 1249th meeting of the First Committee, the official record of which is published in summary form. Quotation taken from the verbatim record of this meeting (A/C.1/PV.1249).

44. Malgré tout cela, les événements qui se sont produits il y a quelques jours à peine sont venus nous démontrer que non seulement l'intervention s'était poursuivie, mais encore qu'elle avait amené l'installation de bases de lancement de projectiles nucléaires et la création d'une puissance aérienne importante menaçant l'existence même de notre hémisphère.

45. C'est pourquoi le Chili n'a pas hésité à consentir à la convocation de l'organe de consultation interaméricain prévu par le Traité de Rio de Janeiro.

46. Nous nous étions opposés par le passé à l'application du Traité d'assistance mutuelle dans l'affaire de Cuba, car nous estimions que les faits incriminés ne constituaient pas un motif suffisant pour recourir aux mesures envisagées. Cependant, après un examen approfondi des faits par mon gouvernement, nous sommes parvenus à la conclusion qu'il était nécessaire maintenant de déclencher les mécanismes de sécurité du système régional. Une fois encore, le Chili, fidèle à sa tradition juridique, a jugé le moment venu de manifester sa solidarité avec le reste du continent.

47. Nous avons été extrêmement alarmés d'apprendre l'existence à Cuba de ces armements nucléaires que les pays sud-américains ne connaissaient pas jusqu'alors et qui sont si peu compatibles avec les dispositions pacifiques de nos peuples. Nous avons été extrêmement alarmés de savoir que ces armements étaient arrivés clandestinement.

48. Nous nous sommes efforcés, en Amérique latine, de trouver un moyen d'échapper à la guerre nucléaire. Au cours de la session actuelle de l'Assemblée générale, alors que la Première Commission examinait le problème de la suspension des essais nucléaires et thermonucléaires, le représentant du Chili, il y a quelques jours, a préconisé la suppression rapide de ces essais et, appuyant le mémoire des huit puissances, il a déclaré:

"Si cet effort était vain, le Chili estime que, comme mesure transitoire et partielle, il faudrait créer dans le monde des zones dénucléarisées. Et l'Amérique latine devrait être l'une de ces zones. Nos pays s'engageraient, non seulement à ne pas acquérir d'armes nucléaires, mais encore à les refuser si d'aventure on leur en offrait."^{6/}

49. C'est un sentiment analogue qu'ont exprimé, au cours de cette même session de l'Assemblée générale, les représentants du Brésil et du Mexique, M. Arinos de Melo Franco et M. Padilla Nervo. Tout cela témoigne de la grave inquiétude qu'inspire aux pays sud-américains le problème des armements nucléaires et explique l'angoisse que nous avons ressentie en apprenant que de tels armements existaient déjà dans une république de notre continent.

50. Il ne faut donc pas s'étonner si hier, le 23 octobre, les Etats américains, réunis conformément aux dispositions du Traité interaméricain d'assistance mutuelle, se sont mis d'accord pour appliquer les clauses défensives de ce traité, et s'ils ont décidé de prendre les mesures individuelles ou collectives qui seront jugées nécessaires pour faire en sorte que le Gou-

^{6/} Cette déclaration a été faite à la 1249^{ème} séance de la Première Commission dont les comptes rendus paraissent sous forme analytique. Citation tirée du compte rendu sténographique de cette séance (A/C.1/PV.1249).

dangerous to peace and security in the hemisphere. This was the position of eighteen Latin American States. Their opinion must, therefore, carry weight in the decisions adopted by this Council.

51. As an official communiqué issued yesterday by my Government puts it:

"Chile is a peaceful, progressive and democratic country. As a result, anxiety is felt in all strata of our population, and it is the Government's duty to make its position publicly known. It does not seek to, and must not, shirk its responsibilities; and it therefore thinks that it should lend its support, based on this principle of serenity and justice, to the measures which in its view will be conducive to safeguarding the defence and security of the hemisphere."

52. We support the draft resolution submitted by the United States delegation [S/5182]. In our view, it contains positive elements capable of contributing to the finding of a formula for the solution of the present conflict. Apart from the immediate withdrawal and dismantling of launching installations, we refer in particular to the authorizing of the Secretary-General to send a United Nations observer corps to Cuba. Unfortunately, the representative of Cuba rejected that idea yesterday.

53. In such decisive hours, we believe that Cuba should have confidence in the methods of the United Nations for extinguishing the flames of conflict and ensuring peace. One such method might be a United Nations presence in the zone of conflict, as suggested in the United States draft resolution.

54. We fervently appeal to Cuba to accept such a procedure. This appeal is made by Chile, whose people feels itself bound to the people of Cuba by sacred and indissoluble ties. It is made by a country that cannot be accused of malice or recognized as having any purpose other than the finding of solutions to prevent the tragedy which an aggravation of the conflict might produce. This appeal is made by our country, which simply desires the welfare and happiness of the Cuban people and Cuba's return to the continental family. We repeat: Even though the United States draft resolution should fail of approval, we consider it feasible, indeed we regard it as necessary, that the Secretary-General should appoint a commission to go to Cuba immediately.

55. We are also greatly interested in the last operative paragraph of the United States draft resolution. Chile has always favoured direct negotiations, and we should be vastly gratified if the United States and the Soviet Union held talks, not only to remove the present threat to the security of the Western Hemisphere, but also to remove other threats in other parts of the world. Discussion between both Powers is essential to the maintenance of peace.

56. World opinion is anxiously awaiting the results of this meeting of the Security Council. If we cannot now reach an agreement on so vital and urgent a question, the peoples of the world will be grieved and disconcerted. The Soviet Union's veto of the United States

vernement cubain ne continue pas à recevoir un matériel de guerre qui met en danger la paix et la sécurité de l'hémisphère. Telle a été la position prise par 18 Etats latino-américains. L'opinion de ces Etats doit avoir une influence sur les décisions que le Conseil adoptera.

51. Pour reprendre les termes d'un communiqué officiel publié hier par mon gouvernement:

"Le Chili est un pays pacifique, progressiste et démocratique. Tout cela explique l'inquiétude éprouvée par toutes les couches de notre population, et le gouvernement se sent tenu de faire connaître publiquement sa position. Il ne veut ni ne doit se dérober aux responsabilités qui lui incombent et c'est pourquoi il estime nécessaire de souscrire, en toute sérénité et dans un esprit d'équité, aux mesures qui lui paraîtront propres à garantir la défense et la sécurité de l'hémisphère."

52. Nous appuyons le projet de résolution présenté par la délégation des Etats-Unis [S/5182]. Ce projet contient, à notre avis, des éléments positifs qui peuvent contribuer à la solution du conflit actuel. Nous pensons plus particulièrement au retrait immédiat et au démantèlement des installations de lancement, ainsi qu'à l'autorisation qui serait donnée au Secrétaire général d'envoyer à Cuba un corps d'observateurs des Nations Unies. Malheureusement le représentant de Cuba s'est élevé hier contre cette idée.

53. Dans des heures aussi décisives, nous croyons que Cuba doit faire confiance aux méthodes des Nations Unies pour éteindre les flammes du conflit et garantir la paix. L'une de ces méthodes pourrait être d'assurer la présence des Nations Unies dans la zone en cause, comme le suggère le projet de résolution des Etats-Unis.

54. Nous adressons un fervent appel à Cuba pour lui demander d'accepter cette solution. Cet appel, c'est le Chili qui le lance, le Chili dont le peuple se sent lié au peuple cubain par des liens sacrés et indestructibles, le Chili qui ne peut être accusé de malveillance, à qui l'on ne peut attribuer d'autre but que celui de tenter de trouver des solutions propres à empêcher la tragédie qui risquerait de se produire en cas d'aggravation du conflit, le Chili qui ne désire que le bien-être et le bonheur du peuple cubain et le retour de Cuba dans la famille américaine. Nous le répétons: même si le projet de résolution des Etats-Unis n'est pas adopté, nous estimons réalisable, bien plus nous estimons nécessaire, la nomination par le Secrétaire général d'une commission qui se rendrait immédiatement à Cuba.

55. Nous sommes également très intéressés par le dernier paragraphe du dispositif du projet de résolution des Etats-Unis. Le Chili a toujours été partisan des négociations directes et nous nous réjouissons immensément de voir les Etats-Unis et l'Union soviétique entamer des pourparlers en vue non seulement de faire disparaître la menace qui pèse actuellement sur la sécurité de l'hémisphère occidental, mais encore d'éliminer d'autres dangers qui subsistent dans d'autres régions du monde. Le dialogue entre les deux puissances est la condition sine qua non du maintien de la paix.

56. L'opinion publique mondiale attend avec anxiété le résultat de cette réunion du Conseil de sécurité. Si nous ne parvenons pas à un accord sur une question aussi vitale et aussi urgente, les peuples du monde seront plongés dans l'angoisse et le désarroi. Hier

proposal was announced yesterday. The Soviet Union's own draft resolution [S/5187], whose aggressiveness in regard to the United States we deplore, contains but one positive element, to which however we would draw special attention—the idea, formulated in the last operative paragraph, regarding the need for talks between the United States and the Soviet Union. The draft resolutions of both Powers coincide in this, in their final paragraphs. It is a coincidence which we believe to be auspicious.

57. Should the Council reach an impasse, my delegation believes that the Secretary-General should take some initiative. With his demonstrated ability, intelligence and wisdom, he might propose some immediately effective measure. His intervention would be welcomed gratefully.

58. At present, everything looks dark. Yet from this acute crisis—the sharpest and most disturbing of recent years—it is possible that there may emerge some favourable factors, conducive to the strengthening of world peace. When man looks down and sees the abyss before him, he will instinctively feel the need to cling to some protection. That is what is felt, today, by every human being.

59. We fervently hope that in this hour of trial the United Nations will make an effective contribution to dispel the threat to peace and calm our anxiety. Chile, in addition to fulfilling its hemispheric commitments, is prepared to collaborate resolutely here in order to banish the danger now overhanging mankind.

60. Mr. Mahmoud RIAD (United Arab Republic): I have listened attentively to the statements of the members of the Council, as well as to that of the representative of Cuba [1022nd meeting]. My Government has examined thoroughly the situation around Cuba and, in particular, the recent developments resulting from the declaration of President Kennedy, with which the Council is seized.

61. I am confident that the Council is well aware that the peoples of the world are anxiously watching the present dangerous situation. The flow of the reaction of the peoples of the world demonstrates beyond any doubt the extent to which world public opinion is closely watching our deliberations.

62. Fearful of an armed clash, desirous of finding a peaceful solution, and fully aware of the dangers inherent in the situation, representatives of some fifty Member States gathered together last night for almost three hours. There was common agreement among them on the seriousness of the situation and the urgent need to exert every effort to save mankind from the disastrous consequences entailed in an eventual armed conflict. Fully aware of the urgency of the problem, the same representatives resumed their meeting this morning for the same purpose. They have delegated from among them the representative of Ghana and Cyprus and myself to meet with the Acting Secretary-General in order to convey to him on their behalf their deep concern and anxiety.

a été annoncé le veto de l'Union soviétique contre la proposition des Etats-Unis. D'autre part, le projet de résolution présenté par l'Union soviétique [S/5187] — et dont nous regrettons le caractère agressif vis-à-vis des Etats-Unis — ne contient pas d'éléments positifs, sauf un que nous nous permettons de souligner: il s'agit de l'idée formulée dans le dernier paragraphe du dispositif concernant la nécessité de conversations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Les projets de résolution des deux puissances coïncident ainsi par leurs derniers paragraphes. Cette rencontre nous paraît de bon augure.

57. Devant l'impasse qui risque de se produire au Conseil de sécurité, ma délégation estime qu'il appartiendrait au Secrétaire général de prendre une initiative. Etant donné les qualités de compétence, d'intelligence et de discernement dont il a déjà fait preuve, il pourrait proposer une mesure quelconque susceptible d'être immédiatement appliquée. Son intervention serait accueillie avec satisfaction et gratitude.

58. A l'heure actuelle, tout paraît s'assombrir, mais peut-être que de cette crise aiguë — la plus grave, la plus inquiétante de ces dernières années — surgiront des facteurs salutaires qui contribueront à renforcer la paix du monde. Lorsqu'un homme se penche et qu'il aperçoit l'abîme dans lequel il risque de tomber, il ressent instinctivement un besoin de protection. C'est le sentiment qu'éprouvent en ce moment tous les hommes à travers le monde.

59. Nous formons des vœux pour que les Nations Unies, en cette heure d'épreuve, contribuent efficacement à contenir la menace qui pèse sur la paix et à dissiper notre angoisse. Le Chili respectera les engagements qu'il a contractés dans l'hémisphère et il est également prêt à coopérer résolument ici à faire disparaître le danger qui plane actuellement sur l'humanité.

60. M. Mahmoud RIAD (République arabe unie) [traduit de l'anglais]: J'ai écouté attentivement les déclarations des membres du Conseil, ainsi que celle du représentant de Cuba [1022ème séance]. Mon gouvernement a soigneusement étudié la situation et, en particulier, l'évolution qu'a provoquée la déclaration du président Kennedy, dont le Conseil a été informé.

61. Je suis persuadé que le Conseil est pleinement conscient de l'anxiété que les dangereux événements actuels inspirent aux peuples du monde. L'ampleur des réactions enregistrées montre avec quelle attention l'opinion publique mondiale suit nos délibérations.

62. Mus par la crainte d'un conflit armé et par le désir de trouver une solution pacifique à une situation dont ils mesurent pleinement tous les dangers, les représentants d'une cinquantaine d'Etats Membres se sont réunis hier soir, pendant près de trois heures. Tous sont convenus de la gravité de l'heure et de l'urgente nécessité de ne rien négliger pour épargner à l'humanité les conséquences désastreuses d'un éventuel conflit armé. Convaincus de l'urgence du problème, les mêmes représentants se sont de nouveau réunis ce matin. Ils ont chargé les représentants du Ghana, de Chypre, et moi-même, de faire part au Secrétaire général par intérim de leur vive préoccupation et de leur inquiétude.

63. The Security Council, the primary responsibility of which is to maintain world peace and order, will undoubtedly live up to its responsibilities and demonstrate once again with a deep sense of duty the wisdom of handling the situation in a spirit of realism and conciliation, with a view to finding a way out of the present impasse.

64. The delegation of the United Arab Republic feels that the continuation of the present crisis for a longer period, the exchange of accusations, warnings and military threats, will further complicate the situation, and the possibility of reaching an agreement will be remote. It is therefore the duty of all Members of the Security Council to bring an immediate end to this situation.

65. With this in mind, the delegation of the United Arab Republic feels it necessary to approach this question with complete frankness. In times of international crisis, what is required is frankness, soberness and self-restraint—to be able to discuss any grave problem with the objectivity and constructiveness needed to reach the right solution.

66. The delegation of the United Arab Republic approaches this problem in the light of the principles in which we believe. These principles are based on the provisions of the Charter of the United Nations, the resolutions of all the international conferences in which we have had the honour to participate, such as the Bandung and Belgrade Conferences, and in conformity with our policy in international relations repeatedly advocated by President Gamal Abdel Nasser. Since 23 July 1952, my Government has been consistently upholding the following principles: (a) non-intervention in the internal affairs of any State; (b) each State has complete freedom to choose its own political system of government and way of life; (c) each State has the right and the freedom to bring its defences up to the standard which will secure its political independence and territorial integrity.

67. We have always maintained, as a loyal Member of the United Nations, that in accordance with Article 2, paragraph 4, of the Charter, all Members should refrain in their international relations from the threat or use of force against the territorial integrity or political independence of any State, or in any other manner inconsistent with the purposes of the United Nations. Similarly, we have advocated the view that Member States should settle their disputes by peaceful means in such a manner that international peace and security and justice are not endangered.

68. While these basic principles are enshrined in the Charter, the United Arab Republic, together with twenty-eight countries, reaffirmed at Bandung^{7/} their faith in these principles and called for respect for the sovereignty and the territorial integrity of all nations, abstention from intervention or interference in the internal affairs of other countries, and the settlement of all international disputes by peaceful means prescribed by the Charter of the United Nations.

69. All these fundamental principles were reaffirmed by the participating countries at the Belgrade Conference^{8/} when they declared their determination and

63. Le Conseil de sécurité, dont la responsabilité primordiale est de maintenir la paix et l'ordre dans le monde, se montrera, j'en suis sûr, à la hauteur de sa tâche et prouvera une fois de plus, grâce à son profond sens du devoir, qu'il sait faire face à une situation avec réalisme et dans un esprit de conciliation, en trouvant une solution à l'impasse actuelle.

64. A notre avis, si la crise se prolonge et si l'on continue d'échanger des accusations, des avertissements et des menaces, les choses ne feront que se compliquer et les possibilités d'aboutir à un accord diminueront. Il incombe donc à tous les membres du Conseil de sécurité de chercher à mettre immédiatement fin à cette situation.

65. La délégation de la République arabe unie estime donc nécessaire de parler sans aucun détour. En temps de crise internationale, il faut de la franchise, de la modération et de la maîtrise de soi pour pouvoir traiter tel ou tel grave problème avec l'objectivité et l'esprit constructif qu'exige la recherche d'une solution équitable.

66. Nous étudierons le problème à la lumière des principes auxquels nous souscrivons. Ces principes s'inspirent des dispositions de la Charte des Nations Unies et des résolutions adoptées à toutes les conférences internationales auxquelles nous avons eu l'honneur de participer, par exemple celles de Bandung et de Belgrade, et ils sont conformes à la politique que nous suivons dans nos relations internationales et qui a été définie à maintes reprises par le président Gamal Abdel Nasser. Depuis le 23 juillet 1952, mon gouvernement a constamment défendu les principes suivants: a) non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats; b) droit de tout Etat de choisir librement son système de gouvernement et son mode de vie; c) droit de tout Etat d'établir en toute liberté un système de défense qui garantisse son indépendance politique et son intégrité territoriale.

67. En membre loyal de l'Organisation des Nations Unies, la République arabe unie a toujours maintenu que, conformément au paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte, tous les Etats Membres doivent s'abstenir, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies. Nous avons également soutenu l'opinion selon laquelle les Etats Membres doivent régler leurs différends par des moyens pacifiques, de telle manière que la paix et la sécurité internationales ainsi que la justice ne soient pas mises en danger.

68. La République arabe unie et 28 autres Etats réunis à Bandung^{7/} ont de nouveau manifesté leur attachement aux principes de la Charte et demandé instamment que la souveraineté et l'intégrité territoriale de toutes les nations soient respectées, qu'aucun Etat ne s'ingère dans les affaires intérieures d'autres Etats et que les différends internationaux soient réglés par des moyens pacifiques, conformément à ces principes.

69. Les pays participant à la Conférence de Belgrade^{8/} ont réaffirmé ces principes fondamentaux quand ils ont proclamé avec détermination leur conviction que

^{7/} Conférence des pays d'Afrique et d'Asie, tenue à Bandung en avril 1955.

^{8/} Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à Belgrade en septembre 1961.

^{7/} Asian-African Conference, held at Bandung in April 1955.

^{8/} Conference of Heads of State or Government of Non-Aligned Countries, held in Belgrade in September 1961.

conviction that all nations have the right of unity, self-determination and independence, by virtue of which right they can determine their political status.

70. With respect to military bases, the participating countries at the Belgrade Conference considered the establishment and maintenance of such bases in the territories of other countries a gross violation of the sovereignty of such States. This is a very basic question so far as the United Arab Republic is concerned. We have witnessed in our part of the world how military bases were used as springboards for premeditated foreign aggression. The date 29 October 1956 will never escape our memory as ample proof of the threat of foreign military bases to international peace and security.

71. As to Cuba, the participating countries at the Belgrade Conference called for the respect of its right, as well as that of any other nation, freely to choose its political and social systems in accordance with its own conditions, needs and possibilities. We believe that Cuba has every right to cherish these principles and develop its potentialities so as to be able to safeguard its sovereignty, political independence and territorial integrity.

72. I felt it necessary, before stating in detail our position on the item under discussion, to outline the fundamental principles which have guided us in this matter.

73. On 22 October 1962, President Kennedy declared in his speech the steps to be taken by the United States. These steps included the initiation of a strict quarantine on all offensive military equipment in shipment to Cuba. Together with this, all ships of any kind bound for Cuba from whatever nation or port will, when they are found to contain cargoes of offensive weapons, be turned back. This quarantine will be extended if needed to other types of cargo and carriers. It was later declared that any ship that might attempt to run the blockade shall be sunk.

74. The Government of the United Arab Republic cannot condone the unilateral decision of the United States of America to exercise the quarantine in the Caribbean Sea. This action, we believe, not only is contrary to international law and the accepted norms of freedom of navigation on the high seas, but also leads to a situation which, I am sure representatives all agree, is pregnant with all the symptoms of increasing world tension and threatens international peace and security. This is an action which was taken outside the United Nations, without authorization from the Security Council upon which the founder Members of the United Nations have conferred primary responsibility for the maintenance of international peace and security.

75. The United States voiced its fear that Cuba might acquire nuclear weapons or warheads which threaten the security of the Western Hemisphere. As regards this question, the delegation of the Soviet Union has denied supplying Cuba with nuclear weapons. In this connexion, the United Arab Republic delegation, upon instructions from its Government, reaffirms its policy against the spread of nuclear weapons. The General Assembly has endorsed this principle in several resolutions.

toutes les nations ont droit à l'unité, à l'autodétermination et à l'indépendance et, en conséquence, au libre choix de leur statut politique.

70. Pour les bases militaires, les pays participant à la Conférence de Belgrade ont estimé que l'établissement et le maintien de bases de ce genre sur le territoire d'autres Etats constituent une violation flagrante de la souveraineté desdits Etats. Il s'agit là pour la République arabe unie d'une question primordiale. Nous avons vu dans notre région du monde comment les bases militaires peuvent servir de tremplins pour des agressions étrangères préméditées. Nous n'oublierons jamais la date du 29 octobre 1956, où il a été amplement prouvé que les bases militaires étrangères constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales.

71. En ce qui concerne Cuba, les Etats participant à la Conférence de Belgrade ont demandé que soit respecté le droit de cette nation — comme de toute autre — de choisir librement son système politique et social, conformément à sa situation, à ses besoins et à ses possibilités. Nous estimons que la République cubaine a pleinement le droit de tenir à ces principes et d'utiliser toutes les ressources dont elle dispose pour sauvegarder sa souveraineté, son indépendance politique et son intégrité territoriale.

72. J'ai jugé nécessaire, avant d'exposer en détail notre position sur le problème à l'étude, de rappeler les principes fondamentaux dont nous nous sommes inspirés.

73. Dans sa déclaration du 22 octobre 1962, le président Kennedy a annoncé les mesures que prendront les Etats-Unis. Une stricte quarantaine sera imposée à tout matériel militaire offensif envoyé à Cuba. On obligera à rebrousser chemin à tout navire à destination de Cuba sur lequel on trouvera des armes offensives, quel qu'en soit le pays ou le port d'origine. Cette quarantaine sera étendue, le cas échéant, à d'autres types de cargaisons et de navires. Il a été précisé par la suite qu'on coulerait tout navire qui tenterait de forcer le blocus.

74. Le Gouvernement de la République arabe unie ne peut pas approuver la décision unilatérale des Etats-Unis d'Amérique d'appliquer une quarantaine dans la mer des Antilles. A notre avis, cet acte est contraire au droit international et aux règles admises de liberté de navigation en haute mer; en outre — et je suis sûr que tous les représentants sont d'accord sur ce point — il risque d'accroître la tension mondiale et de compromettre la paix et la sécurité internationales. C'est une décision qui a été prise en dehors de l'Organisation des Nations Unies, sans l'autorisation du Conseil de sécurité auquel les fondateurs de l'Organisation ont confié la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

75. Les Etats-Unis ont exprimé leur crainte de voir Cuba acquérir des armes ou des têtes nucléaires qui menaceraient la sécurité de l'hémisphère occidental. L'Union soviétique a nié avoir fourni à Cuba des armements de ce genre. A ce propos, d'ordre de notre gouvernement, la délégation de la République arabe unie réaffirme son opposition à la diffusion des armes nucléaires. L'Assemblée générale a fait sien ce principe dans de nombreuses résolutions.

76. While Cuba feels that the United States is threatening its peace and security, especially because of what it suffered during the attack on Playa Girón, the United States, together with some Latin American States, accuses Cuba of interference in the internal affairs of those States. The existing tension and fear felt by the two sides cannot be removed except through understanding and negotiation. Naturally, the quarantine does not help to create the required understanding. On the contrary, it will further complicate the matter and may lead to a state of armed combat.

77. In his statement to the General Assembly on 8 October 1962, the President of Cuba, Mr. Dorticós, said that the weapons which Cuba has acquired are defensive in nature, and not offensive, that Cuba is trying to build itself and strengthen its capabilities because it has been under constant fear of intervention in its internal affairs. Moreover, Mr. Dorticós made it clear that Cuba is ready to sit with the representatives of the United States to reach an agreement or a settlement which may lead to the normalization of the relations between Cuba and the United States. Mr. Dorticós said that, were his country given effective and satisfactory guarantees concerning its territorial integrity, then:

"... Cuba would not need to strengthen its defences and would not even need an army, and we would gladly apply all the resources now employed in defence to the economic and cultural development of our nation."^{2/}

In our opinion Cuba then, neutral and socialist, would be free from foreign military bases and excessive military installations.

78. The situation may look very dim indeed, but one should never lose hope since there is a desire declared by all parties to negotiate, as well as an assurance given by all that there is no aggressive intention. As I have mentioned, Mr. Dorticós made it clear that Cuba is ready to negotiate. The same desire is expressed by the Soviet Union and the United States. From this premise we hope that all efforts will be deployed to bring the parties together with a view to ironing out their differences and settling the problem peacefully. In the meantime my delegation urges all parties concerned to refrain from any action which might, directly or indirectly, aggravate the situation. I want to make it abundantly clear that my Government is ready to extend any assistance in this direction. My Government earnestly believes that the Security Council should find an acceptable and durable solution.

79. In dealing with the various positions and vested interests in this delicate situation, the Council should not forget for one moment the interests of the people of Cuba, their integrity and independence, and, above all, their right to their own way of life and their right to coexist peacefully with neighbouring countries.

80. To recapitulate, the Government of the United Arab Republic and its delegation feel that the Council will be embarking on the right path prescribed in the Charter if the members of the Council concentrate their efforts to achieve the following: first, that all parties concerned should refrain from taking any action which, in one way or another, might hinder the

^{2/} Official Records of the General Assembly, Seventeenth Session, Plenary Meetings, 1145th meeting, para. 57.

76. Tandis que la République cubaine estime que les Etats-Unis menacent sa sécurité, notamment à cause de ce qu'elle a subi, lors de l'attaque de Playa Girón, les Etats-Unis et certains Etats latino-américains accusent Cuba de s'ingérer dans leurs affaires intérieures. La tension actuelle et les craintes des deux parties ne pourront être éliminées que par la compréhension et la négociation. La quarantaine n'aide évidemment pas à créer le climat de compréhension nécessaire. Au contraire, elle complique la situation et risque de provoquer un conflit armé.

77. Le Président de la République cubaine, M. Dorticós, a déclaré à l'Assemblée générale, le 8 octobre 1962, que les armes acquises par Cuba sont de nature défensive et non offensive et que, si Cuba cherche à s'équiper et à renforcer ses installations, c'est parce qu'il vit dans la crainte constante d'une ingérence dans ses affaires intérieures. D'autre part, M. Dorticós a nettement indiqué que son gouvernement est disposé à conférer avec les représentants des Etats-Unis en vue d'aboutir à un accord ou à un règlement qui puisse normaliser les relations entre Cuba et les Etats-Unis. Il a ajouté que si son gouvernement recevait des garanties effectives et satisfaisantes touchant son intégrité territoriale:

"... Cuba n'aurait pas besoin de renforcer sa défense, Cuba n'aurait même pas besoin d'une armée et [pourrait] affecter avec joie les ressources qu'exige son maintien au développement économique et culturel de la nation."^{2/}

A notre avis, Cuba, pays neutre et socialiste, pourrait alors se débarrasser des bases étrangères et des installations militaires qui n'auraient plus de raison d'être.

78. La situation paraît très sombre à l'heure actuelle, mais il n'y a pas lieu de désespérer puisque toutes les parties en cause ont exprimé le désir de négocier et que toutes ont donné l'assurance qu'elles n'ont pas d'intentions agressives. Comme je l'ai dit, M. Dorticós a clairement laissé entendre que Cuba est disposée à négocier. L'Union soviétique et les Etats-Unis ont manifesté le même désir. Dans ces conditions, nous espérons que rien ne sera négligé pour rapprocher les parties en vue d'aplanir leurs divergences et de régler pacifiquement le problème. En attendant, ma délégation demande instamment à tous les intéressés de s'abstenir de toute action qui pourrait directement ou indirectement aggraver la situation. Je précise que mon gouvernement est prêt à offrir ses bons offices pour faciliter les choses. Nous sommes persuadés que le Conseil de sécurité trouvera une solution acceptable et durable.

79. En examinant la position et les intérêts des différentes parties en cause, le Conseil ne doit à aucun moment oublier le peuple cubain, son souci d'intégrité et d'indépendance et, par-dessus tout, son droit de vivre comme bon lui semble et de coexister pacifiquement avec les peuples voisins.

80. Pour résumer, le Gouvernement de la République arabe unie et sa délégation estiment que le Conseil s'engagera dans la bonne voie, celle qui est prescrite par la Charte, si ses membres s'attachent à obtenir que: premièrement, toutes les parties en cause s'abstiennent de toute action qui, d'une façon ou d'une autre, pourrait compromettre les possibilités

^{2/} Documents officiels de l'Assemblée générale, dix-septième session, Séances plénières, 1145ème séance, par. 57.

possibility of reaching a solution; second, that all Member States should relinquish the use of force or the threat to use force; third, that the situation around Cuba in the Caribbean be brought back to normal; fourth, that every endeavour should be made to bring all parties together to negotiate with a view to reaching a peaceful settlement in accordance with the principles of the Charter, having in mind one target—peace and security; fifth, that the parties concerned avail themselves of whatever assistance the Acting Secretary-General and his office may be able to render in reaching a peaceful and immediate solution.

81. Fully convinced of the seriousness of the situation and its far-reaching implications, Ghana and the United Arab Republic, as non-aligned countries, feel it imperative to ask the Security Council to act urgently and resolutely to save international peace. Our only desire is to bring the parties concerned together in an effort to avoid a further deterioration of the situation.

82. That is why, upon instructions from my Government, I have, jointly with the representative of Ghana, drawn up a draft resolution [S/5190] which has already been submitted to the Secretariat. We certainly believe that the adoption of this draft resolution would contribute positively to the efforts of the Security Council in coping with the present dangerous situation.

83. Mr. QUAISON-SACKEY (Ghana): This meeting takes place at a time of serious crisis, the most serious since the Second World War. Upon our words, upon our deeds, hang grave events, events that may well prove decisive for the very survival of humanity. The Council is indeed called upon to shoulder heavy responsibilities, to pronounce on momentous issues. It is therefore incumbent on the Council—on all of us—to proceed, if not along lines of serenity and a lofty sense of responsibility, at least along those of sanity; to tread, if not the road of wisdom, at least that of circumspection. This is the time when wise counsel should prevail to arrest a world catastrophe.

84. A situation which my delegation characterized, in its statement two weeks ago during the general debate in the General Assembly^{10/} as one of the sorest points in present world tensions, has now developed into an acute crisis unparalleled since the last World War, with the two great Powers confronting each other with their sabres and frightening human beings everywhere. The stridency of this confrontation is reflected in the documents—the letters dated 22 and 23 October 1962 addressed by the representatives of the United States of America [S/5181], Cuba [S/5183], and the Union of Soviet Socialist Republics [S/5186] to the President of the Council—which form the subject of the Council's present deliberations, and in the statements which have been made during the current discussion.

85. My delegation has had the honour on several previous occasions to define the framework within which the position of the Government of Ghana with respect to this situation can be determined. In view, however, of the gravity of current developments, I shall, with your permission, briefly recapitulate my Government's approach, in the prayerful hope that it may be a constructive contribution to the discussion and the

^{10/} *Ibid.*, 1143rd meeting.

de solution; deuxièmement, tous les Etats Membres renoncent à la menace ou à l'emploi de la force; troisièmement, la situation autour de Cuba, dans les Antilles, redevienne normale; quatrièmement, tout soit fait pour que les parties entament des négociations en vue d'un règlement pacifique, conformément aux principes de la Charte et avec un seul objectif: la paix et la sécurité; cinquièmement, les parties en cause recourent aux bons offices que le Secrétaire général par intérim et ses collaborateurs sont en mesure de leur prêter aux fins d'une solution pacifique et immédiate.

81. En tant que pays non alignés, le Ghana et la République arabe unie sont profondément conscients de la gravité de la situation et des graves conséquences qu'elle pourrait avoir. Ils estiment donc indispensables de demander au Conseil de sécurité d'agir résolument et vite pour sauver la paix. Notre seul désir est de rapprocher les parties en cause et d'empêcher une aggravation de la situation.

82. C'est pourquoi, d'ordre de mon gouvernement et en collaboration avec le représentant du Ghana, j'ai rédigé un projet de résolution [S/5190] dont nous avons communiqué le libellé au Secrétariat. Nous sommes convaincus que l'adoption de ce projet de résolution aiderait beaucoup le Conseil de sécurité à régler la dangereuse situation actuelle.

83. M. QUAISON-SACKEY (Ghana) [traduit de l'anglais]: Nous nous trouvons réunis aujourd'hui à l'occasion d'une crise grave, la plus grave depuis la seconde guerre mondiale. De nos paroles, de nos actes dépendent des événements qui pourraient se révéler décisifs pour l'humanité. Le Conseil est appelé à assumer de lourdes responsabilités et à se prononcer sur des questions de toute première importance. Il lui appartient donc — il appartient à chacun de nous — d'agir sinon avec sérénité et avec un sens élevé du devoir, du moins avec bon sens; si nous ne suivons pas le chemin de la sagesse, suivons du moins celui de la prudence. Le moment est venu d'écouter la voix de la raison pour empêcher une catastrophe mondiale.

84. Une situation que ma délégation a définie, il y a deux semaines au cours de la discussion générale à l'Assemblée^{10/}, comme constituant l'un des principaux points névralgiques dans le monde d'aujourd'hui, s'est transformée en une crise aiguë sans précédent depuis la dernière guerre mondiale, deux grandes puissances se menaçant de leurs armes et semant la frayeur dans le monde entier. L'acuité de cette crise ressort des documents — à savoir les lettres en date des 22 et 23 octobre 1962 adressées au Président du Conseil de sécurité par les représentants des Etats-Unis d'Amérique [S/5181], de Cuba [S/5183], et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques [S/5186] — qui font l'objet des délibérations du Conseil, ainsi que des déclarations prononcées au cours du présent débat.

85. Ma délégation a eu l'honneur, à plusieurs reprises dans le passé, d'indiquer la position du Gouvernement ghanéen à l'égard des situations de ce genre. Cependant, étant donné la gravité des événements actuels, je voudrais, avec votre permission, vous rappeler brièvement la façon dont mon gouvernement envisage les choses, en espérant de tout cœur pouvoir ainsi contribuer de façon cons-

^{10/} *Ibid.*, 1143ème séance.

search for an amelioration of the present alarming situation.

86. As my delegation has had occasion to state before, the Government of Ghana has always been dedicated to the right of peoples to decide on the political, economic and social systems of their choice, without foreign pressure. We stand by General Assembly resolution 290 (IV), which calls on all States:

"To refrain from any threats or acts, direct or indirect, aimed at impairing the freedom, independence or integrity of any State, or at fomenting civil strife and subverting the will of the people in any State".

87. We are equally committed to the principles of non-intervention and of equality of rights in international relations. We believe strongly in the peaceful settlement of international controversies as the only way to overcome tensions and to assure a stable and lasting peace. This position flows directly not only from the generally accepted principles of international law, but also from the Charter of our Organization.

88. The position of my Government is the same as that of most small nations of similar persuasion. Indeed, my Government was much gratified at the implied endorsement that this position received from the Conference of Belgrade, from which, as will be recalled, there emerged a unanimous Declaration on 6 September 1961. The participants in the Conference reaffirmed their conviction that:

"(a) All nations have the right to unity, self-determination and independence, by virtue of which right they may determine their political status and freely pursue their economic, social and cultural development without intimidation or hindrance";

"(b) All peoples may, for their own ends, freely dispose of their natural wealth and resources without prejudice to any obligations arising out of international economic co-operation, based upon the principle of mutual benefit and international law. In no circumstances may a people be deprived of its own means of subsistence".

The Declaration went on to say that the participating countries:

"believe that the right of Cuba, as of any other nation, freely to choose the political and social system best suited to its own conditions, needs and possibilities, should be respected".

And the participating countries further expressed:

"... their determination that no intimidation, interference or intervention should be brought to bear on the exercise of the right of self-determination of a people, including that people's right to pursue constructive and independent policies for the attainment and preservation of its sovereignty."

89. It is on the basis of these considerations that my delegation will deal with the concrete issues before the Council, and we do so in the furtherance of the cause of peace, for this is a crisis which affects all small States and, in fact, all humanity.

tructive aux débats et à la recherche d'une solution qui dissipe les alarmes de l'heure présente.

86. Comme ma délégation a déjà eu l'occasion de le dire auparavant, le Gouvernement ghanéen a toujours défendu le droit des peuples de décider de leur régime politique, économique et social à leur gré, sans pression de l'étranger. Nous nous en tenons à la résolution 290 (IV) de l'Assemblée générale, qui invite toutes les nations:

"A s'abstenir de toute menace ou de tout acte, direct ou indirect, visant à compromettre la liberté, l'indépendance ou l'intégrité d'un Etat quel qu'il soit, à fomentier des luttes intestines ou à opprimer la volonté du peuple dans quelque Etat que ce soit".

87. Nous sommes également fidèles aux principes de la non-intervention et de l'égalité des droits dans les relations internationales. Nous croyons fermement au règlement pacifique des différends internationaux, seul moyen, à notre avis, de surmonter les tensions et d'assurer une paix durable et stable. Cette attitude découle directement non seulement des principes généralement admis du droit international, mais encore de la Charte de notre organisation.

88. La position de mon pays est la même que celle de la plupart des petites nations qui ont des convictions semblables. Mon gouvernement a été très heureux de noter l'appui qu'a reçu cette position lors de la Conférence de Belgrade et qui s'est terminée, comme on s'en souvient, par l'adoption à l'unanimité, le 6 septembre 1961, d'une déclaration par laquelle les participants à Conférence réaffirment leur conviction que:

"a) Toutes les nations ont droit à l'unité, à l'autodétermination et à l'indépendance; en vertu de ce droit, elles peuvent déterminer librement leur statut politique et poursuivre librement leur développement économique, social et culturel sans intimidation ni entrave;

"b) Tous les peuples ont le droit, pour leurs fins personnelles, de disposer librement de leurs richesses et ressources naturelles sans préjudice des obligations qui découlent de la coopération économique internationale, selon le principe de l'avantage mutuel et le droit international. En aucun cas, un peuple ne peut être privé de ses propres moyens de subsistance".

On lit ensuite que les participants à la Conférence:

"sont convaincus que le droit de Cuba ou de toute autre nation de choisir librement le système politique et social le plus conforme à sa situation, à ses besoins et à ses possibilités doit être respecté"

et enfin que les participants à la Conférence:

"Se déclarent résolus à empêcher qu'aucune intimidation, immixtion ou intervention ne viennent entraver l'exercice du droit d'un peuple à disposer de lui-même, et notamment de son droit de poursuivre une politique constructive et indépendante pour obtenir et maintenir sa souveraineté".

89. C'est en s'inspirant de ces considérations que ma délégation examinera les questions concrètes dont le Conseil est saisi. Nous le ferons en vue de servir la cause de la paix, car nous sommes en présence d'une crise qui intéresse tous les petits Etats et, en fait, l'humanité tout entière.

90. The basic contention of the United States, as we understand it, is that a direct threat to peace in this hemisphere is posed by the establishment in Cuba of launching bases and the installation of long-range ballistic missiles capable of carrying thermo-nuclear warheads to most of North and South America; these steps, it is insisted, are far in excess of any conceivable defence requirements of Cuba, and not only are they offensive in character but they have provided an aggressive extracontinental Power with a bridge-head and staging area in this hemisphere.

91. The Government of Ghana has no information available to it as to the nature and character of the steps Cuba has recently taken with the assistance of the Soviet Union in this field, and therefore my delegation has had to take note of, and to sift, the statements of the representatives of the United States, the Soviet Union and Cuba made before this Council yesterday [1022nd meeting]. The representative of the United States stated that:

"Missiles which help a country to defend its independence ... which are not designed to subvert the territorial integrity or political independence of other States ... assistance in this form and with these purposes is consistent with the principles of the United Nations. But missiles which introduce a nuclear threat into an area now free of it, which are installed by clandestine means ... assistance in this form and with these purposes is radically different." [1022nd meeting, para. 61.]

92. On the basis of what the United States representative has told us in this Council, my delegation understands perfectly well the anxieties and fears of the United States Government. But should the fact that Cuba has received weapons of all kinds from the Soviet Union constitute sufficient pretext for the gigantic action of a naval blockade imposed by the United States against Cuba?

93. There is, after all, the assurance of the representative of the Soviet Union, made yesterday, that:

"The Soviet delegation ... officially confirms the statements already made ... in this connexion, to the effect that the Soviet Government ... is not now sending offensive weapons of any kind to Cuba." [Ibid., para. 152.]

and that the assistance being given was "exclusively designed to improve Cuba's defensive capacity" [Ibid., para. 155].

94. Equally, the representative of Cuba reminded us of, and we affirmed, the following assurance contained in his President's address to the General Assembly on 8 October 1962:

"We have been obliged to arm ourselves, not in order to attack anyone, any nation, but only to defend ourselves.

"...

"... Cuba does not constitute the slightest threat to the security of any country in our continent. It

90. L'argument fondamental des Etats-Unis, si nous avons bien compris, est que la construction à Cuba de bases de lancement et l'installation de missiles à longue portée capables de transporter des têtes thermonucléaires dans la majeure partie de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud constituent une menace directe pour la paix de l'hémisphère. Ces mesures, dit-on, dépassent de beaucoup celles qui pourraient normalement être prises pour assurer la défense de Cuba; non seulement elles ont un caractère offensif, mais encore elles permettent à une puissance étrangère hostile de disposer d'une tête de pont et d'une zone de concentration stratégique dans l'hémisphère.

91. Le Gouvernement ghanéen n'a pas de renseignements particuliers sur la nature et le caractère des mesures prises récemment par Cuba, avec l'aide du Gouvernement soviétique. Il lui faut donc étudier avec soin les déclarations que les représentants des Etats-Unis, de l'URSS et de Cuba ont faites hier au Conseil de sécurité [1022ème séance]. Le représentant des Etats-Unis a dit:

"Fournir des missiles à un pays pour l'aider à défendre son indépendance ... sans tenter de saper l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'autres Etats ... fournir une assistance sous cette forme et avec ces objectifs est conforme aux principes des Nations Unies. Par contre, installer clandestinement des missiles permettant de faire peser une menace nucléaire sur une région du monde qui a su échapper jusqu'à présent ... fournir une assistance sous cette forme et avec ces objectifs est radicalement différent." [1022ème séance, par. 61.]

92. Dans cette perspective, ma délégation comprend parfaitement l'angoisse et les appréhensions du Gouvernement des Etats-Unis. Mais le fait que Cuba a reçu des armes de toutes sortes de l'Union soviétique suffit-il à justifier une réaction d'une portée aussi considérable que le blocus naval imposé par les Etats-Unis contre Cuba?

93. Après tout, nous avons entendu hier le représentant de l'Union soviétique déclarer:

"La délégation soviétique confirme ... officiellement les déclarations faites à ce sujet par le Gouvernement de l'Union soviétique indiquant que ce gouvernement n'a pas envoyé et n'envoie pas à Cuba d'armes de caractère offensif." [Ibid., par. 152.]

Quant à l'assistance fournie à Cuba, a-t-il dit, "son seul but est de renforcer la capacité de défense de ce pays" [Ibid., par. 155].

94. De même, le représentant de Cuba a rappelé et répété les assurances contenues dans la déclaration du Président de la République cubaine à l'Assemblée générale, le 8 octobre 1962:

"Nous nous voyons dans l'obligation de nous armer, non pour attaquer qui que ce soit ... mais seulement pour nous défendre.

"...

"... Cuba ne représente aucun danger pour la sécurité d'aucun pays de notre continent; elle n'a

has never displayed, nor does it now display, any aggressive intentions towards any of them."^{11/}

95. Should not these assurances from the Governments of the Soviet Union and Cuba allay the crisis of confidence which precipitated the imposition of a quarantine and the present crisis? After all, it has been conceded by everyone at this Council that Cuba has a right to take adequate measures to ensure its self-defence. This is a right which flows naturally from Cuba's sovereignty and independence. What is a bone of contention is the argument advanced by the United States and a number of countries that the weapons possessed by Cuba are offensive.

96. Fortunately, my delegation has no technical knowledge of nuclear weapons. But is a weapon offensive by its intrinsic nature, or does it become offensive by use? From the statement of the representative of the United Kingdom [1023rd meeting], it seems as if it is the intent behind the possession of a weapon that gives that weapon its character of offence; and the fact that Cuba has long-range missiles capable of hitting targets 2,000 miles away, coupled with Cuban and Soviet intentions, makes the weapons in Cuba offensive and dangerous.

97. There is thus a genuine fear that the Western Hemisphere is threatened by Cuba's military build-up, while Cuba is afraid of attack from its neighbours, including the United States—which is the reason for its defence measures.

98. If my conclusions are correct, then my delegation proposes that the United States should give a written guarantee to the Security Council that it has no intention whatsoever of interfering in the internal affairs of Cuba and taking offensive military action, directly or indirectly, against the Republic of Cuba. Then Cuba should also give a written guarantee to the Security Council that it has no intention whatsoever of interfering in the internal affairs of any country in the Western Hemisphere and taking offensive military action against any country. Although our proposals are long-term palliatives, we are confident that such guarantees would help in the restoration of mutual confidence and respect between Cuba and its neighbours.

99. Dedicated as my Government is to policies of non-alignment and positive neutrality, it does not consider that the cause of international peace is served by the establishment of foreign military bases anywhere. Osagyefo, the President of Ghana, explained our position in this regard very fully in his statement to the General Assembly in September 1960 when he said that it was:

"... essential that we on the African continent take positive steps to isolate ourselves as far as possible from the effects of nuclear warfare. One of the first and most practical steps which could be taken in this regard is to prevent any State having nuclear weapons from possessing military bases on the African continent."^{12/}

^{11/} Ibid., 1145th meeting, paras. 56 and 78.

^{12/} Ibid., Fifteenth Session (Part I), Plenary Meetings, vol. 1, 869th meeting, para. 64.

nourri et ne nourrit d'intentions agressives à l'égard d'aucun d'entre eux^{11/}."

95. Ces assurances émanant du Gouvernement soviétique et du Gouvernement cubain ne pourraient-elles apaiser la méfiance qui a motivé les mesures de quarantaine et précipité la crise actuelle? Tous les membres du Conseil ont reconnu, somme toute, que Cuba a le droit de prendre les dispositions voulues pour assurer sa légitime défense. C'est un droit qui découle de la souveraineté et de l'indépendance de Cuba. Les contestations portent sur l'opinion des Etats-Unis et d'autres pays qui prétendent que les armes possédées par Cuba sont de caractère offensif.

96. Ma délégation, heureusement, n'a aucune connaissance technique en ce qui concerne les armes nucléaires. Mais une arme est-elle offensive de par sa nature intrinsèque ou devient-elle offensive en raison de l'usage qui en est fait? Il semble, d'après la déclaration du représentant du Royaume-Uni [1023ème séance], que ce soient les intentions du détenteur d'une arme qui lui donnent un caractère offensif; le fait que Cuba ait des missiles à longue portée capables d'atteindre des cibles situées à 2 000 milles, joint aux intentions soviétiques et cubaines, rendrait les armes de Cuba offensives et dangereuses.

97. Ainsi, on craint très sincèrement que l'hémisphère occidental ne soit menacé par les installations militaires de Cuba et, d'autre part, Cuba redoute une attaque de ses voisins, notamment des Etats-Unis; c'est là la raison des dispositions défensives que ce pays vient de prendre.

98. Si mes conclusions sont justes, ma délégation propose que le Gouvernement des Etats-Unis donne par écrit au Conseil de sécurité l'assurance qu'il n'a aucune intention de s'immiscer dans les affaires intérieures de Cuba, ni de prendre des mesures militaires offensives, directement ou indirectement, contre la République cubaine. De son côté, le Gouvernement cubain devrait donner au Conseil de sécurité la garantie écrite qu'il n'a aucune intention de s'immiscer dans les affaires intérieures d'aucun pays de l'hémisphère occidental, ni de prendre des mesures militaires offensives contre un pays quelconque. Sans doute ne s'agit-il que d'un palliatif, mais nous sommes certains que de telles garanties contribueraient à rétablir la confiance mutuelle et le respect entre Cuba et ses voisins.

99. Mon gouvernement a toujours été partisan d'une politique de non-engagement et de neutralité positive. Il ne pense pas que la création de bases militaires étrangères où que ce soit serve la cause de la paix internationale. L'Osagyefo, président de la République ghanéenne, a expliqué d'une façon très nette notre position sur ce point dans la déclaration qu'il a faite à l'Assemblée générale en septembre 1960. Il a dit qu'il était

"... essentiel que sur le continent africain nous prenions des mesures concrètes pour nous tenir à l'écart, autant que possible, des effets de la guerre nucléaire. L'une des premières mesures, et des plus pratiques, à prendre à cet égard serait d'empêcher tout Etat qui a des armes nucléaires d'occuper des bases militaires sur le continent africain^{12/}."

^{11/} Ibid., 1145ème séance, par. 56 et 78.

^{12/} Ibid., quinzième session (1ère partie), Séances plénières, vol. 1, 869ème séance, par. 64.

100. Ghana and all non-aligned countries present at the Belgrade Conference subscribe to the declaration that:

"The participating countries consider the establishment and maintenance of foreign military bases in the territories of other countries, particularly against their expressed wishes, to be a gross violation of the sovereignty of such States. They declare their full support for countries which are endeavouring to secure the evacuation of those bases. They call upon countries which maintain foreign bases seriously to consider their abolition as a contribution to world peace."

101. The President of Ghana, speaking today on the present crisis, referred to the question of foreign bases. With your permission, I will quote his words:

"The President of the United States has been informed that there are rocket bases in Cuba. We have no means of knowing whether that is the case or not. We do know, however, that intelligence reports on Cuba have misled the Government of the United States before now and have caused serious damage.

"We believe that foreign bases, wherever they exist, are an evil. Should the present crisis lead to general inspection and progressive demolition of such bases, that would be a welcome, if unforeseen, outcome of a perilous situation. But we cannot possibly regard allegations regarding the setting-up of such bases in one country, Cuba, as justifying international action which, on the face of it, would constitute a departure from international law. If that were so, the Soviet Union, too, would have to be regarded as being justified in applying a blockade, for example, to the Black Sea coast of Turkey, where the existence of American rocket bases is not a rumour, but an acknowledged fact. We would deplore any Soviet action of that kind against Turkey, just as we deplore the proposed United States action in relation to Cuba."

102. Nevertheless, my delegation must insist that no State has the right to object to other States entering into international defensive arrangements so long as they are not directed towards the maintenance of imperialism and colonialism in all their manifestations; and that in so far as they contribute towards peace they should not be the cause of misgivings. My Government feels equally that, in any event, the measures which any State takes to preserve its own security are entirely a matter for its judgement.

103. In the light of my analysis, the delegation of Ghana holds the considered view that any attempt to attribute an offensive character to military arrangements, such as those Cuba has adopted, must be accompanied by proof of the most incontrovertible kind.

104. The representative of the United States has argued, in support of his contention in the matter, that the recent military developments in Cuba introduce a nuclear threat into an area free of it, that they threaten the security and independence of defenceless neighbouring States; that they took place by clandestine means, and constitute a serious blow at the inter-American system.

100. Le Ghana, comme tous les pays non engagés qui ont participé à la Conférence de Belgrade, a souscrit à la déclaration suivante:

"Les pays participants estiment que l'établissement et le maintien de bases militaires étrangères sur les territoires d'autres Etats, particulièrement contre leur volonté expresse, constituent une violation flagrante de la souveraineté de ces Etats. Ils donnent un appui sans réserve aux pays qui s'efforcent d'obtenir que ces bases soient évacuées. Ils font appel aux pays qui maintiennent des bases à l'étranger pour qu'ils envisagent sérieusement de les supprimer, à titre de contribution à la paix mondiale."

101. Le Président de la République ghanéenne, faisant allusion aujourd'hui à la crise actuelle, a parlé de la question des bases étrangères. Permettez-moi de citer ses paroles:

"Le Président des Etats-Unis a été informé qu'il existait des bases de missiles à Cuba. Nous n'avons aucun moyen de savoir si cela est vrai ou non. Mais nous savons que les rapports des services de renseignements sur Cuba ont déjà induit le Gouvernement des Etats-Unis en erreur et ont ainsi causé de graves préjudices.

"Nous estimons que les bases étrangères, où qu'elles se trouvent, sont un mal. Si la présente crise pouvait conduire à une inspection générale et à la démolition progressive de ces bases, ce serait là une conséquence heureuse, quoique imprévue, d'une situation dangereuse. Mais nous ne pouvons considérer que les allégations concernant l'établissement de telles bases dans un pays, Cuba en l'occurrence, justifient une action qui, à proprement parler, constitue une infraction au droit international. Sinon, il faudrait également reconnaître à l'Union soviétique le droit d'instituer, par exemple, le blocus de la côte turque de la mer Noire où l'existence de bases de fusées américaines est un fait reconnu et non pas seulement un rumeur. Nous regretterions que l'Union soviétique prenne une mesure de ce genre contre la Turquie tout autant que nous déplorons ce que les Etats-Unis se proposent de faire vis-à-vis de Cuba."

102. Ma délégation doit y insister: aucun Etat n'a le droit de s'opposer à ce qu'un autre Etat participe à un système de défense internationale tant que ce système n'a pas pour but de maintenir l'impérialisme et le colonialisme sous quelque forme que ce soit; pour autant qu'il contribue à la paix, aucun système de ce genre ne doit soulever d'appréhensions. Mon gouvernement estime également que, de toute façon, il appartient à chaque Etat de juger des mesures qu'il doit prendre pour préserver sa sécurité.

103. Dans ces conditions, la délégation du Ghana est d'avis que, lorsqu'on cherche à attribuer un caractère offensif à des dispositions militaires telles que celles que Cuba a adoptées, il faut accompagner ses dires de preuves absolument irréfutables.

104. Le représentant des Etats-Unis a soutenu, à l'appui de sa thèse, que les transformations militaires récemment réalisées à Cuba ont introduit le danger nucléaire dans une zone qui en était exempte, qu'elles constituent une menace pour la sécurité et l'indépendance de pays voisins sans défense, qu'elles ont été accomplies clandestinement et qu'elles portent un coup sérieux au système interaméricain.

105. Having examined, on the basis of objectivity, these assertions, along with the counter-assertions made during the course of this debate, my delegation remains in doubt whether proof has been tendered of Cuba's offensive designs.

106. That being so, it was with much concern that my Government learnt that the United States Government has initiated measures, including the use of armed force, to quarantine Cuba against imports of military material and related supplies. This in turn has led to a serious warning by the Soviet Union to the United States, which has something of the character of an ultimatum. This, then, is the crisis which be-devils the peace of the world at this very moment.

107. In the presentation of his Government's case, the representative of the United States gave the impression that he regarded these measures, as ratified by the Council of the Organization of American States, as falling squarely within the competence of that organization.

108. My delegation regretfully dissents from this view. As we have said, on an earlier occasion, though regional agencies or arrangements have rights and responsibilities which are recognized by the Charter of the United Nations and which they should not be prevented from exercising fully, these rights and responsibilities do not by any means involve absolute priority in relation to the competence of the United Nations. The flexibility which is desirable in the relations between regional agencies and the United Nations cannot be extended to the point of undermining the Security Council's authority.

109. In this particular case, if it is recalled that the United States delegation, in previous debates, had expressed the view that enforcement action consists of coercive measures involving the use of air, sea or land forces, of the type falling within the scope of Article 42, then it is clear that the action contemplated by the United States must be regarded as enforcement action, which is inadmissible in terms of Article 53, without the authorization of the Security Council.

110. That being so, are there grounds for the argument that such action is justified in exercise of the inherent right of self-defence? Can it be contended that there was, in the words of a former American Secretary of State whose reputation as a jurist in this field is widely accepted, "a necessity of self-defence, instant, overwhelming, leaving no choice of means and no moment for deliberation"? My delegation does not think so, for as I have said earlier, incontrovertible proof is not yet available as to the offensive character of military developments in Cuba. Nor can it be argued that the threat was of such a nature as to warrant action on the scale so far taken, prior to a reference to this Council. Even from a strictly juridical point of view my delegation cannot agree that in this particular case self-defence can be invoked to justify the exercise of authority by the United States on the high seas, for the concept of freedom on the open seas, enshrined in numerous international instruments, entails absolute freedom of navigation for vessels of all nations in time of peace.

111. In conclusion, I must say that the delegation of Ghana cannot apportion blame for this grave crisis. What is important, and what a very large number of Member States of this Organization representing

105. Ayant examiné objectivement ces arguments, ainsi que les réponses qui leur ont été données au cours du débat, ma délégation se demande si des preuves convaincantes ont été fournies des desseins offensifs de Cuba.

106. C'est donc avec une grande inquiétude que nous avons appris que le Gouvernement des Etats-Unis a pris des mesures, y compris le recours à la force armée, pour imposer une quarantaine aux importations de matériel militaire et de fournitures connexes à Cuba. L'Union soviétique a réagi en adressant aux Etats-Unis un sérieux avertissement qui revêt en quelque sorte le caractère d'un ultimatum. D'où la crise qui menace maintenant la paix du monde.

107. Défendant la thèse de son gouvernement, le représentant des Etats-Unis a donné l'impression qu'il considérerait ces mesures, telles qu'elles ont été ratifiées par le Conseil de l'Organisation des Etats américains, comme relevant entièrement de la compétence de cette organisation.

108. Ma délégation regrette de ne pas être de cet avis. Comme nous l'avons dit précédemment, quoique les organismes régionaux possèdent des droits et des prérogatives qui sont reconnus par la Charte des Nations Unies et que l'on ne doit pas les empêcher de les exercer pleinement, ces droits et prérogatives n'ont en aucun cas priorité absolue sur la juridiction de l'Organisation des Nations Unies. Si les relations entre les organismes régionaux et l'ONU doivent nécessairement être souples, cela ne peut aller jusqu'à saper l'autorité du Conseil de sécurité.

109. On se rappellera que la délégation des Etats-Unis a précisé au cours de discussions antérieures que les mesures d'application consistent en une action de coercition du type prévu à l'Article 42 de la Charte, impliquant l'utilisation de forces aériennes, maritimes et terrestres. Il est donc clair que l'action envisagée par les Etats-Unis doit être considérée comme une mesure d'application, inadmissible aux termes de l'Article 53 sans l'autorisation du Conseil de sécurité.

110. Cela dit, y a-t-il des raisons de penser qu'une telle action est justifiée par le droit de légitime défense? Peut-on prétendre qu'il y a, selon les termes employés par un ancien secrétaire d'Etat américain dont la compétence juridique dans ce domaine est largement reconnue, "une nécessité de légitime défense, immédiate et pressante qui ne laisse ni le choix des moyens ni le temps de la réflexion"? Ma délégation ne le pense pas, car, comme je l'ai déjà dit, on ne possède pas de preuves irréfutables du caractère offensif des transformations militaires qui ont eu lieu à Cuba. Et l'on ne saurait non plus soutenir que la menace était telle qu'elle justifiait une action d'une telle ampleur, sans qu'il en ait été référé au Conseil de sécurité. Même du point de vue strictement juridique, ma délégation ne peut admettre qu'on invoque la légitime défense pour justifier l'exercice par les Etats-Unis d'une autorité en haute mer, car les principes consacrés dans de nombreux instruments internationaux garantissent une liberté absolue de navigation pour les navires de toutes nations en temps de paix.

111. En conclusion, je dois dire que la délégation du Ghana n'est pas en mesure de répartir les torts dans cette grave affaire. Ce qui importe, et ce qu'un très grand nombre d'Etats Membres de notre organi-

millions of people want now, is that this danger of war should be arrested quickly. Time is of the greatest essence at this momentous moment. We all call upon the leaders of the United States, the Soviet Union and Cuba to understand the yearning of humanity for peace at this critical period.

112. The responsibility of the Security Council is overwhelming. What is urgently needed is negotiation between the parties concerned to resolve the present crisis on the basis of mutual respect for each other's sovereign rights, and my delegation would urge that this Council authorize the Acting Secretary-General to confer with them immediately with a view to facilitating such negotiations.

113. It is in the light of these considerations and against the background of two days of consultations with a large number of Member States of the Organization that the draft resolution contained in document S/5190 has been prepared. It is my privilege to present this draft to the Council. The draft resolution is co-sponsored by Ghana and the United Arab Republic and it reads as follows:

"The Security Council,

"Having considered the recent serious developments in the Caribbean,

"Noting with grave concern the threat to international peace and security,

"Having listened to the parties directly concerned,

"1. Requests the Secretary-General promptly to confer with the parties directly concerned on the immediate steps to be taken to remove the existing threat to world peace, and to normalize the situation in the Caribbean;

"2. Calls upon the parties concerned to comply forthwith with this resolution and provide every assistance to the Secretary-General in performing his task;

"3. Requests the Secretary-General to report to the Council on the implementation of paragraph 1 of this resolution;

"4. Calls upon the parties concerned to refrain meanwhile from any action which may directly or indirectly further aggravate the situation."

114. The draft resolution is self-explanatory. The kernel of it is that the Acting Secretary-General should take prompt action in facilitating the possibility of negotiations. We feel that the parties should, meanwhile, while the negotiations are going on, refrain from any action which would aggravate the situation and result in a conflict. This is a peace resolution, calling for negotiations with the assistance of the Acting Secretary-General, and it should therefore receive the approval of the Council.

115. The PRESIDENT (translated from Russian): I call upon the Acting Secretary-General.

116. The Acting SECRETARY-GENERAL: Today the United Nations faces a moment of grave responsibility. What is at stake is not just the interests of the parties directly involved, nor just the interests of all Member States, but the very fate of mankind. If today the United Nations should prove itself ineffective, it may have proved itself so for all time.

sation qui représentent des millions de personnes veulent maintenant, c'est que le danger de guerre soit rapidement maîtrisé. En un moment aussi critique, toute perte de temps doit être évitée. Nous lançons un appel aux dirigeants des Etats-Unis, de l'Union soviétique et de Cuba pour qu'ils comprennent l'ardent désir de paix de l'humanité.

112. La responsabilité du Conseil de sécurité est écrasante. Il faut que de toute urgence des négociations s'engagent entre les parties en cause de façon que la crise actuelle soit réglée sur la base du respect mutuel des droits souverains de chacun, et ma délégation prie instamment le Conseil de sécurité d'autoriser le Secrétaire général par intérim à conférer immédiatement avec les parties en vue de faciliter de telles négociations.

113. C'est compte tenu de ces considérations et de deux jours de consultations avec un grand nombre d'Etats Membres de l'Organisation qu'a été élaboré le projet de résolution publié sous la cote S/5190. J'ai l'honneur de soumettre au Conseil ce projet présenté par le Ghana et la République arabe unie. Il est conçu comme suit:

"Le Conseil de sécurité,

"Ayant examiné les faits graves survenus récemment dans les Caraïbes,

"Notant avec une vive inquiétude la menace à la paix et à la sécurité internationales,

Ayant entendu les parties directement intéressées,

"1. Prie le Secrétaire général de conférer promptement avec les parties directement intéressées sur les mesures à prendre immédiatement pour écarter la menace actuelle à la paix mondiale et pour rétablir une situation normale dans les Caraïbes;

"2. Demande aux parties intéressées de se conformer immédiatement à la présente résolution et de prêter tout leur concours au Secrétaire général dans l'accomplissement de sa tâche;

"3. Prie le Secrétaire général de rendre compte au Conseil de l'application du paragraphe 1 de la présente résolution;

"4. Demande aux parties intéressées de s'abstenir, dans l'intervalle, de toute action qui pourrait, directement ou indirectement, aggraver la situation."

114. Ce texte se passe de commentaires. Il tend essentiellement à prier le Secrétaire général par intérim de prendre rapidement des mesures pour faciliter l'ouverture de négociations. Nous estimons que les parties devraient pendant les négociations s'interdire toute action de nature à aggraver la situation et à provoquer un conflit. C'est là une résolution de paix, qui demande des négociations avec l'aide du Secrétaire général par intérim, et qui devrait par conséquent recevoir l'approbation du Conseil de sécurité.

115. Le PRESIDENT (traduit du russe): Je donne la parole au Secrétaire général par intérim.

116. Le SECRETAIRE GENERAL par intérim (traduit de l'anglais): Les Nations Unies se trouvent aujourd'hui placées devant une grave responsabilité. Ce n'est pas seulement l'intérêt des parties directement concernées qui est en jeu, ce n'est pas seulement l'intérêt de tous les Etats Membres, c'est le sort même de l'humanité. Si, aujourd'hui, l'Organi-

117. In the circumstances, not only as Acting Secretary-General of the United Nations but as a human being, I would be failing in my duty if I did not express my profound hope and conviction that moderation, self-restraint and good sense will prevail over all other considerations.

118. In this situation where the very existence of mankind is in the balance, I derive some consolation from the fact that there is some common ground in the draft resolutions introduced in the Council. Irrespective of the fate of those draft resolutions, that common ground remains. It calls for urgent negotiations between the parties directly involved, though, as I said earlier, the rest of the world is also an interested party. In this context, I cannot help expressing the view that some of the measures proposed or already taken, which the Council is called upon to approve, are very unusual and, I might say, even extraordinary except in wartime.

119. At the request of the permanent representatives of a large number of Member Governments who have discussed the matter amongst themselves and with me, I have sent, through the permanent representatives of the two Governments, the following identically worded message to the President of the United States of America and the Chairman of the Council of Ministers of the USSR:

"I have been asked by the permanent representatives of a large number of Member Governments of the United Nations to address an urgent appeal to you in the present critical situation. These representatives feel that in the interest of international peace and security, all concerned should refrain from any action which may aggravate the situation and bring with it the risk of war.

"In their view it is important that time should be given to enable the parties concerned to get together with a view to resolving the present crisis peacefully and normalizing the situation in the Caribbean. This involves on the one hand the voluntary suspension of all arms shipments to Cuba, and also the voluntary suspension of the quarantine measures involving the searching of ships bound for Cuba. I believe that such voluntary suspension for a period of two to three weeks will greatly ease the situation and give time to the parties concerned to meet and discuss with a view to finding a peaceful solution of the problem. In this context, I shall gladly make myself available to all parties for whatever services I may be able to perform.

"I urgently appeal to your Excellency to give immediate consideration to this message.

"I have sent an identical message to the President of the United States of America/Chairman of the Council of Ministers of the USSR."

sation des Nations Unies venait à se révéler inefficace, elle pourrait le rester à tout jamais.

117. En de telles circonstances et non seulement en tant que Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies mais aussi en tant qu'homme, je manquerais à mon devoir en ne disant pas combien j'espère fermement et combien je suis convaincu que la modération, la maîtrise de soi et le bon sens l'emporteront sur toutes les autres considérations.

118. Dans la situation présente où c'est l'existence même de l'humanité qui est en jeu, je trouve quelque consolation dans le fait qu'il existe des points communs entre les projets de résolution qui ont été présentés au Conseil de sécurité. Quel que soit le sort des projets de résolution, ces points communs n'en subsistent pas moins. Ils tendent à ce que des négociations aient lieu d'urgence entre les parties directement en cause, bien que le reste du monde, comme je viens de le dire, soit aussi partie intéressée. A ce propos, je ne puis m'empêcher de faire observer que certaines des mesures qui sont envisagées ou déjà appliquées et auxquelles le Conseil de sécurité est invité à donner son approbation sont très inhabituelles et même, pourrais-je dire, extraordinaires sauf en temps de guerre.

119. A la demande des représentants permanents d'un grand nombre d'Etats Membres qui ont discuté la question entre eux et avec moi, j'ai envoyé au Président des Etats-Unis d'Amérique et au Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, par l'entremise des représentants permanents de leurs deux gouvernements, des messages rédigés en termes identiques et dont voici le texte:

"Les représentants permanents d'un grand nombre de gouvernements d'Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies m'ont prié de faire appel à vous de toute urgence dans la situation critique actuelle. Ils ont le sentiment que, dans l'intérêt de la paix et de la sécurité mondiales, tous les intéressés se doivent de renoncer à tout acte qui pourrait aggraver la situation et entraîner un risque de guerre.

"Ils estiment qu'il importe de laisser aux parties intéressées le temps nécessaire pour qu'elles se réunissent en vue de résoudre cette crise de façon pacifique et de rétablir une situation normale dans les Caraïbes. Cela suppose, d'une part, la suspension volontaire de tous les envois d'armes à Cuba et, de l'autre, la suspension volontaire des mesures de quarantaine impliquant la visite des navires en route pour Cuba. Je crois qu'une telle suspension volontaire pendant une période de deux à trois semaines réduirait considérablement la tension et donnerait aux parties intéressées le temps de se réunir pour trouver, par voie de discussion, une solution pacifique au problème. A cette fin, je serais heureux de me mettre personnellement à la disposition de toutes les parties pour tous les services que je serais à même de rendre.

"J'adresse un pressant appel à Votre Excellence afin qu'elle prête une attention immédiate à ce message.

"J'ai fait parvenir un message identique au Président des Etats-Unis d'Amérique/au Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques."

120. I should like also to take this occasion to address an urgent appeal to the President and Prime Minister of the Revolutionary Government of Cuba. Yesterday [1022nd meeting] Ambassador Garofa Inchaústegui of Cuba recalled the words of his President, words which were uttered from the rostrum of the General Assembly just over two weeks ago, and I quote:

"If the United States could give assurances, by word and deed, that it would not commit acts of aggression against our country, we solemnly declare that there would be no need for our weapons and our armies" ... 13/

121. Here again I feel that on the basis of discussion some common ground may be found through which a way may be traced out of the present impasse. I believe it would also contribute greatly to the same end if the construction and development of major military facilities and installations in Cuba could be suspended during the period of negotiations.

122. I now make a most solemn appeal to the parties concerned to enter into negotiations immediately, even this night, if possible, irrespective of any other procedures which may be available or which could be invoked. I realize that if my appeal is heeded, the first subject to be discussed will be the modalities, and that all parties concerned will have to agree to comply with those responsibilities which fall on them before any agreement as a whole can become effective. I hope, however, that the need for such discussion will not deter the parties concerned from undertaking these discussions. In my view it would be shortsighted for the parties concerned to seek assurances on the end result before the negotiations had even begun.

123. I have stated in my message to both the President of the United States of America and the Chairman of the Council of Ministers of the USSR that I shall gladly make myself available to all parties for whatever services I may be able to perform. I repeat that pledge now.

124. During the seventeen years that have passed since the end of the Second World War, there has never been a more dangerous or closer confrontation of the major Powers. At a time when the danger to world peace was less immediate, or so it appears by comparison, my distinguished predecessor said:

"The principles of the Charter are, by far, greater than the Organization in which they are embodied, and the aims which they are to safeguard are holier than the policies of any single nation or people."

He went on to say:

"... the discretion and impartiality ... imposed on the Secretary-General by the character of his immediate task may not degenerate into a policy of expediency ... A Secretary-General cannot serve on any other assumption than that—within the necessary limits of human frailty and honest differences of opinion—all Member nations honour their pledge to

13/ Ibid., Seventeenth Session, Plenary Meetings, 1145th meeting, para. 58.

120. J'aimerais également saisir cette occasion pour adresser un pressant appel au Président et au Premier Ministre du Gouvernement révolutionnaire de Cuba. Hier [1022ème séance], l'ambassadeur de Cuba, M. Garofa Inchaústegui, a rappelé les paroles prononcées par le Président de la République cubaine à la tribune de l'Assemblée générale il y a un peu plus de deux semaines:

"Si les Etats-Unis sont en mesure par leurs paroles et par leurs actes de garantir qu'ils ne se livreront à aucune agression contre notre pays, nous déclarons solennellement ici que nos armements et nos armées deviendront superflus 13/."

121. Ici encore il me semble qu'une fois le principe de la discussion accepté on pourrait trouver un terrain d'entente et, éventuellement, sortir de l'impasse actuelle. Je crois qu'il serait fort utile à cette fin que la construction et le développement des principales bases et installations militaires à Cuba soient suspendus pour la durée des négociations.

122. J'en appelle maintenant de la façon la plus solennelle aux parties intéressées pour qu'elles entament des négociations immédiatement, ce soir même si possible, quelles que soient les autres méthodes qui s'offrent à elles ou qu'elles puissent envisager. Si mon appel est entendu, la première question à discuter sera celle des modalités, et toutes les parties intéressées devront accepter d'assumer leurs responsabilités avant qu'aucun accord général puisse entrer en vigueur. Néanmoins, j'espère que la nécessité de cette discussion préliminaire ne fera pas hésiter les parties intéressées à entreprendre des négociations. A mon avis, les parties intéressées feraient preuve de vues bien courtes si elles cherchaient à obtenir des assurances quant au résultat final des négociations avant même que celles-ci aient été entamées.

123. Dans le message que j'ai adressé au Président des Etats-Unis d'Amérique et au Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques j'ai déclaré que je me mettrais volontiers à la disposition de toutes les parties pour tous les services que je serais à même de leur rendre. Je répète maintenant cette offre.

124. Au cours des 17 années qui se sont écoulées depuis la fin de la seconde guerre mondiale, jamais les grandes puissances ne se sont affrontées de façon plus dangereuse et plus directe. A une époque où la paix du monde était menacée de façon moins évidente — c'est du moins ce qu'il nous semble par comparaison —, mon distingué prédécesseur a dit:

"Les principes de la Charte sont, de loin, plus grands que l'Organisation qui les incarne et les buts qu'ils sont destinés à sauvegarder sont plus sacrés que la politique d'aucun peuple ou d'aucune nation."

Et il a ajouté:

"... La discrétion et l'impartialité qu'impose ... au Secrétaire général la nature de sa tâche immédiate ne sauraient dégénérer en une politique d'opportunisme... Un Secrétaire général ne peut pas exercer ses fonctions s'il ne part de l'idée que, dans les limites nécessaires de la faiblesse humaine et des divergences de vues sincères, tous les

13/ Ibid., dix-septième session, Séances plénières, 1145ème séance, par. 58.

observe all Articles of the Charter." [751st meeting, para. 4.]

125. It is after considerable deliberation that I have decided to send the two messages to which I have referred earlier, and likewise I have decided to make this brief intervention tonight before the Security Council including the appeal to the President and Prime Minister of Cuba.

126. I hope that at this moment, not only in the Council Chamber but in the world outside, good sense and understanding will be placed above the anger of the moment or the pride of nations. The path of negotiation and compromise is the only course by which the peace of the world can be secured at this critical moment.

127. Mr. AIKEN (Ireland): If there is no objection, and in view of the lateness of the hour, I would suggest that we might adjourn until tomorrow. This would give an opportunity to all the members of the Council to study the statement which has just been made by the Acting Secretary-General. Therefore, if it would meet with the wishes of the members of the Council, I would suggest that we should adjourn until 4 o'clock tomorrow afternoon.

128. The PRESIDENT (translated from Russian): I understand that members of the Council have no objection to our postponing our further proceedings until tomorrow at 4 p.m. I should simply like to say that, if circumstances make it necessary to oblige the Council to take urgent measures, the President will inform the members of the Council that the meeting will be convened earlier.

129. Since there is no objection, the present meeting is closed and we shall meet again at 4 p.m. tomorrow, with the reservation which I have just made.

The meeting rose at 10 p.m.

Etats Membres tiennent leur engagement de respecter tous les articles de la Charte." [751ème séance, par. 4.]

125. C'est après mûre réflexion que je me suis résolu à envoyer le message cité tout à l'heure et que j'ai décidé de faire cette brève intervention ce soir devant le Conseil de sécurité et de lancer un appel au Président et au Premier Ministre de Cuba.

126. J'espère que non seulement dans la salle du Conseil, mais encore dans le monde entier, le bon sens et la compréhension prévaudront sur la colère passagère ou l'orgueil des nations. La voie de la négociation et du compromis est la seule qui puisse conduire à la paix du monde en ce moment critique.

127. M. AIKEN (Irlande) [traduit de l'anglais]: Si personne n'y voit d'inconvénient, je suggère, étant donné l'heure tardive, que nous levions la séance et que nous ajournions la discussion à demain. Les membres du Conseil de sécurité auraient ainsi l'occasion d'étudier la déclaration que vient de faire le Secrétaire général par intérim. Je propose donc, si cela convient au Conseil, de lever la séance et de nous réunir demain à 16 heures.

128. Le PRESIDENT (traduit du russe): Il semble que les membres du Conseil ne s'opposent pas à ce que nous poursuivions nos travaux demain après-midi à 16 heures. J'ajoute toutefois que si l'évolution de la situation exige que le Conseil prenne des mesures d'urgence, je le convoquerai plus tôt.

129. Comme il n'y a pas d'objection, je déclare la séance levée. Nous nous réunirons demain à 16 heures de l'après-midi, sous réserve de ce que je viens d'indiquer.

La séance est levée à 22 heures.